



ACCIDENTS, NOYADES ET INCENDIES

UNE SEMAINE NOIRE

Page 6

LE JEUNE

N° 8261 MERCREDI 13 AOÛT 2025

INDÉPENDANT

www.jeune-independant.net

direction@jeune-independant.net

LES FATWAS À L'ÈRE DE L'IA

L'impératif du discernement

Page 3

SAHARA OCCIDENTAL

LE JEU MALSAIN DE LA FRANCE

Depuis quelques années, bien avant l'annonce officielle de son soutien à l'occupation marocaine du Sahara occidental, la France intensifie son exploitation des richesses naturelles du territoire sahraoui, occupé depuis 1975 par le colonisateur marocain. Paris foule aux pieds le droit international, permettant à plusieurs de ses entreprises de poursuivre le pillage systématique des ressources et des matières premières de ce territoire. Page 3



INNOVATION MÉDIATIQUE

Les journalistes du *Jeune Indépendant* formés à l'IA

Page 24

INTOXICATIONS ALIMENTAIRES

Gare au poulet rôti des fast-foods

Page 6

USMA

Benchikha, c'est fait

Page 11

Grogne chez les superviseurs et adjoints de l'éducation

MOBILISÉS DEPUIS plus d'une année contre le décret exécutif n° 25-54 portant statut particulier des fonctionnaires de l'éducation nationale, jugé « injuste » et « loin de leurs aspirations », les superviseurs et adjoints de l'éducation réclament la reconnaissance de leurs droits socioprofessionnelles. Ils dénoncent des affectations abusives et de mauvaises conditions de travail.

Réunis à Oran pour leur neuvième conseil national, les membres du Syndicat national des superviseurs et adjoints de l'éducation (SNSAE) ont réaffirmé leur détermination à poursuivre la mobilisation jusqu'à satisfaction de l'ensemble de leurs revendications. Cette réunion s'est tenue après une année de protestation contre le nouveau statut particulier, que le syndicat accuse d'avoir « trahi les espoirs » des adjoints et superviseurs.

Le SNSAE pointe des « violations graves et inacceptables », notamment les affectations à des tâches hors de leurs fonctions, les interprétations abusives de textes pourtant clairs, les pressions psychologiques, les menaces et les atteintes à la dignité professionnelle. Le conseil exige que le ministère respecte le calendrier de finalisation des amendements à la loi spéciale, honore ses engagements et transmette le texte au syndicat avant toute soumission au gouvernement. Il rejette catégoriquement la proposition ministérielle d'un « consensus syndical » entre toutes les organisations agréées comprenant ce corps, estimant qu'elle donnerait un droit d'opposition indu, contreviendrait à la loi 02/23 et mènerait à un fonctionnement syndical inefficace. Sur le plan socioprofessionnel, le conseil national revendique la reconnaissance de l'ancienneté générale pour tous, la prise en compte de l'ensemble des diplômes universitaires (technicien supérieur, diplôme d'instituts, licence, master) sans conditions, ainsi que la valorisation des certificats de formation délivrés par les instituts nationaux de formation et de perfectionnement du personnel de l'éducation comme critères d'intégration et de promotion. Il exige la suppression définitive des grades obsolètes d'assistant et de directeur adjoint, leur intégration automatique, la fin des rétrogradations jugées discriminatoires ainsi que la mise en place d'un processus de promotion continue sans plafond.

Le SNSAE refuse toute modification des acquis et toute affectation à de nouvelles tâches non prévues par la loi spéciale. Il demande aussi la réduction de la charge de travail hebdomadaire, l'harmonisation des vacances d'été avec celles des enseignants et l'application des dates d'entrée en fonction fixées pour la rentrée scolaire. Il insiste sur la nécessité d'organiser des formations pour les superviseurs et chefs de service, de prévoir des dispositions transitoires pour l'intégration et de maintenir les avantages matériels et moraux du poste de conseiller pédagogique pour le nouveau poste de superviseur général. Parmi les autres revendications, le syndicat réclame le recrutement temporaire de superviseurs pour remplacer les absents en congé longue maladie ou maternité, l'attribution du grade de base 12 à tous les superviseurs pédagogiques, la reconnaissance du service national dans toutes les wilayas, la modification du taux de grade, l'intégration des nouveaux superviseurs de la promotion 2024 dans les grades créés récemment, ainsi que l'instauration d'un système d'indemnisation à hauteur de 30 %.

Lynda L.

RENTÉE SCOLAIRE

1,2 million de manuels d'anglais livrés avant le 1er septembre

L'Office national des publications scolaires (ONPS) met les bouchées doubles à quelques semaines de la rentrée 2025/2026. Après avoir achevé l'immense chantier de distribution des manuels scolaires pour l'ensemble des cycles d'enseignement, il se prépare désormais à acheminer, dans un délai record, plus de 1,2 million de nouveaux manuels d'anglais destinés aux élèves de première année du cycle moyen. L'objectif est que chaque établissement du pays dispose de ses exemplaires, et ce au plus tard le 1^{er} septembre.

L'opération nationale de distribution des manuels a officiellement démarré en mai dernier. La première étape a visé les wilayas du Sud et les zones frontalières éloignées afin de pallier les difficultés logistiques propres à ces régions. La campagne a ensuite marqué une pause forcée durant les examens scolaires officiels, avant de reprendre pour couvrir progressivement l'ensemble des autres wilayas.

Cette vaste opération s'est clôturée le 20 juillet dernier, avec la livraison complète de tous les programmes scolaires aux établissements des trois cycles, primaire, moyen et secondaire, répartis sur les 58 wilayas du pays.

Auparavant chargé de fournir uniquement collèges et lycées, l'ONPS a vu ses missions s'élargir au fil des ans. Il assure désormais également la livraison des manuels scolaires aux écoles primaires. Cette extension de périmètre implique un rythme de production et de distribution nettement plus soutenu, avec la nécessité absolue de respecter des délais stricts pour permettre aux établissements de démarrer l'année scolaire dans les meilleures conditions.

Parmi les priorités de cette rentrée figure le nouveau manuel d'anglais pour les élèves de première année du cycle moyen. Les services compétents de l'ONPS ont déjà acheminé ces manuels vers les centres régionaux de distribution et de publication scolaires. La mise en place dans les établissements scolaires commencera dès le retour des équipes après la pause estivale, soit entre le 20 août et le 1er septembre.

Vendu au prix de 250 DA, soit moins cher que l'ancienne édition, l'ouvrage compte 96 pages. Le contenu a été soigneusement pensé pour être accessible aux élèves. Concepts clairs, leçons simplifiées, illustrations pédagogiques et schémas explicatifs. L'ambition affichée est double : améliorer la capacité de compréhension des



apprenants et renforcer la place de l'anglais comme langue vivante et outil scientifique. La validation du nouveau manuel n'a pas été laissée au hasard. A la fin du mois de juillet, le comité spécialisé d'accréditation de l'Institut national de recherche en éducation, structure rattachée au ministère de l'Éducation nationale, a donné son feu vert officiel. Le programme, jugé conforme aux objectifs éducatifs, a alors été transmis à l'ONPS pour impression et diffusion dans tout le pays. Conscient des aléas pouvant perturber la rentrée, l'Office a mis en place un stock stratégique de manuels scolaires. Ce « stock de réserve » permet de répondre rapidement à toute pénurie liée à des évé-

nements exceptionnels tels que les inondations ou les tremblements de terre. Cette mesure préventive vise à garantir la continuité de l'enseignement, même dans des contextes d'urgence.

Avec une logistique renforcée, un programme d'anglais modernisé et des mesures d'anticipation face aux crises, le ministère de l'Éducation nationale et l'ONPS veulent faire de la rentrée 2025/2026 un modèle d'organisation. La livraison des manuels, en particulier ceux d'anglais, est perçue comme un enjeu stratégique pour améliorer la qualité de l'apprentissage et répondre aux ambitions éducatives du pays.

Lynda Louifi

BÉJAÏA

De nouvelles structures pour la rentrée

LE SECTEUR de l'éducation dans la wilaya de Béjaïa se verra renforcé par de nombreuses structures à la faveur de la rentrée scolaire prochaine. La livraison imminente de ces établissements est de nature à réduire relativement la surcharge des classes dont souffrent de nombreux établissements, permettre une meilleure prise en charge des élèves sur le plan de la scolarisation, notamment la maîtrise des groupes, l'amélioration de la qualité de l'enseignement, l'apprentissage et permettre aussi un meilleur suivi pédagogique individuel des élèves. Les trois cycles d'enseignement sont concernés.

A ce propos, le cycle secondaire sera consolidé par deux nouveaux lycées et plusieurs salles de cours et le moyen bénéficiera de deux nouveaux CEM et deux demi-pensions.

S'agissant du niveau primaire, le secteur sera renforcé par 10 nouvelles écoles primaires et 13 cantines scolaires ainsi que 37 nouvelles salles aménagées dans le cadre du programme d'extension des établissements pour réduire la pression du nombre due au nombre important d'élèves affectés. En plus de ces nouvelles structures et infra-

structures, le secteur de l'éducation a bénéficié aussi d'une Unité de soins (UDS) et d'un stade scolaire, lesquels ouvriront aussi leurs portes dès le début de la rentrée scolaire. Il y a lieu de noter que 10 écoles primaires seront, incessamment, dotées de cantines scolaires à Béjaïa. Le défi du secteur de l'éducation et les APC pour les mois à venir est de doter, justement, bon nombre d'écoles en cantines scolaires.

Concernant le déclassement des terrains affectés au secteur de l'éducation, le président de l'APW a fait savoir lors d'une intervention récente que « le ministre de la l'Agriculture et du Développement rural a donné son accord de principe pour l'affectation des terrains pour la construction de projets relevant du secteur » dont le terrain devant accueillir le projet de construction d'une école primaire à Takliaât, commune de Béjaïa dont l'étude a été faite et l'inscription remonte à environ 12 années.

Il y a, aussi, selon le P/APW, le projet de construction d'une école primaire au village Aguemoune, commune d'Aokas en attente depuis plusieurs mois. Pour rappel, le ministre de l'Agriculture avait annoncé lors de sa visite à Béjaïa qu'une commis-

sion multisectorielle devrait y être dépêchée au début du mois de septembre afin de plancher sur les dossiers en question et d'autres dossiers relatifs au déclassement des projets relevant des secteurs de la santé, de l'hydraulique et les travaux publics. Par ailleurs, l'APC de Chemini a lancé une opération d'entretien et d'installation de 10 chaufferies au profit de 10 écoles primaires. Au moins 5 ont été dotées de chauffage central en prévision de la période hivernale prochaine, dont celles d'Ilmathen Semaoune, Djenane et Ath Soula, entre autres. Idem pour l'APC de Kherrata, des travaux d'aménagement touchant 32 écoles primaires de la commune ont été lancés il y a plusieurs semaines.

L'intervention de l'APC concerne les travaux de réparation, d'entretien et l'aménagement de certains aspects, dont la voirie, l'eau potable, l'électricité, les chauffages, surtout les écoles ayant fait l'objet de vols il y a quelques semaines. Des études ont, également, été proposées par l'APC pour la réalisation et la transformation de logements en cantines scolaires en faveur de quelques établissements.

N. Bensalem

SAHARA OCCIDENTAL

Le jeu malsain de la France

Depuis quelques années, bien avant l'annonce officielle de son soutien à l'occupation marocaine du Sahara occidental, la France intensifie son exploitation des richesses naturelles du territoire sahraoui, occupé depuis 1975 par le colonisateur marocain.

Encourageant de facto le statu quo colonial, Paris foule aux pieds le droit international, permettant à plusieurs de ses entreprises de poursuivre le pillage systématique des ressources et des matières premières de ce territoire.

Levier économique du gouvernement Bayrou, l'Agence française de développement a débloqué plus de 150 millions d'euros dans des projets au Sahara occidental occupé.

Ces investissements ont été engagés en violation flagrante du droit européen, s'exposant à des recours devant la justice européenne et française. Car Paris sait, depuis octobre 2024, que la Cour de justice de l'Union européenne a invalidé tous les accords commerciaux liant l'UE au Maroc, puissance occupante. Les arrêts juridiques font office maintenant de référence et plusieurs pays, membres de l'UE, les appliquent avec rigueur et les imposent à leurs sociétés.

A ce propos, le Centre d'analyse du Sahara occidental (CASO) a exhorté, hier, la France à respecter « scrupuleusement » le droit international et européen, mettant en garde contre toute complicité dans le pillage des ressources naturelles du peuple sahraoui ou de violation de son droit à l'autodétermination.

Le CASO a appelé, dans un communiqué, la « France et l'ensemble des institutions publiques françaises à respecter scrupuleusement le droit international et européen, sous peine de voir la France directement mise en cause pour complicité dans le pillage des ressources sahraouies et la violation du droit à l'autodétermination ». A ce titre, ce centre a dénoncé « avec force



Paris foule aux pieds le droit international.

» le traitement « partial et trompeur » d'une chaîne française publique, qui a diffusé un reportage télévisé vantant un prétendu « développement économique spectaculaire » du Sahara occidental grâce aux investissements marocains.

Il a rappelé, dans ce contexte, que le Sahara occidental est un territoire non autonome inscrit par l'ONU depuis 1963 sur la liste des territoires à décoloniser.

Le Maroc, a-t-il poursuivi, « n'y exerce aucune souveraineté reconnue et son occupation est illégale au regard du droit inter-

national, comme rappelé par la Cour internationale de justice (Avis consultatif, 1975) et de multiples résolutions onusiennes ».

Il a également mis en exergue les différentes décisions de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), notamment les arrêts du 4 octobre 2024 invalidant les accords commerciaux UE-Maroc en raison de l'inclusion du Sahara occidental sans le consentement du peuple sahraoui. L'AFD (Agence française de développement), qui s'est engagée avec force dans le

pillage des ressources sahraouies, a agi en violation flagrante du droit européen. De ce fait, selon l'avertissement de CASO, elle s'expose à des recours devant la justice européenne et française.

Le CASO a souligné, à ce propos, que « tout financement d'activités économiques dans ce territoire sans accord du Front Polisario, seul représentant reconnu du peuple sahraoui par l'ONU, est susceptible d'être jugé illégal et de donner lieu à des sanctions ».

Hachemi B.

LES FATWAS À L'ÈRE DE L'IA

L'impératif du discernement

L'INTÉGRATION de l'intelligence artificielle dans le champ de l'ifta', soit les processus d'émission d'une fatwa, ou l'interprétation juridique de la loi islamique, ouvre des perspectives inédites mais impose, plus que jamais, rigueur, prudence et ancrage dans les fondements de la charia. C'est ce qu'a affirmé, hier, Youcef Belmehdi, ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, lors du 10^e Congrès mondial de la fatwa au Caire.

M. Belmehdi a affirmé que « les transformations technologiques que nous vivons, en particulier l'irruption de l'intelligence artificielle dans le domaine de l'orientation religieuse et de la fatwa, nous placent face à des responsabilités nouvelles que nous ne pouvons ignorer », en ouverture du congrès organisé sous le thème « La fabrication du mufti avisé à l'ère de l'intelligence artificielle » par Dar Al Ifta' d'Egypte et le Secrétariat général des instances de fatwa dans le monde.

Face à des représentants de plus de soixante-dix pays, parmi lesquels des ministres, des muftis, des ambassadeurs et des figures religieuses de premier plan, M. Belmehdi a ainsi livré un plaidoyer en faveur d'un mufti du XXI^e siècle, enraciné dans la charia mais pleinement conscient des mutations technologiques dans un monde régi par la donnée et l'algorithme.

Le ministre a aussi défendu une vision exigeante du rôle de mufti à l'ère numérique, estimant qu'il ne s'agit plus d'« un simple dépositaire de textes » ou d'« un transmetteur mécanique d'avis », mais d'un savant de la charia, conscient de la réalité, doté des outils intellectuels et techniques de son époque. Il serait également capable de produire une fatwa fondée, rationnelle et fiable, qui serve l'intérêt et écarte le préjudice. Il a relevé que « l'intégration de l'IA dans le processus de fatwa représente une étape charnière », grâce à la disponibilité de bases de données colossales regroupant des millions de fatwas et d'avis jurisprudentiels, permettant un accès sans précédent à l'héritage juridique musulman.

Pour M. Belmehdi, les mutations actuelles imposent aux institutions religieuses et d'ifta' de repenser le visage du mufti, en révisant sa formation, ses compétences et ses responsabilités. Il a préconisé l'impératif de conjuguer rigueur juridique et maîtrise technique afin d'armer le mufti face aux défis du numérique, l'objectif étant de le doter des outils de l'IA tout en préservant les invariants de la charia, et de recourir à la technologie pour moderniser la gestion, l'archivage et la documentation des données de fatwa. Ce n'est, selon lui, qu'en conciliant le savoir traditionnel et les outils modernes que la performance institutionnelle pourra être améliorée et la pérennité des services assurée.

S'il reconnaît les apports de l'IA, M. Belmehdi en pointe également les limites. Il a soutenu que « la machine n'a pas conscience des contextes humains et qu'elle ne perçoit ni les réalités psychologiques et sociales des demandeurs, ni l'esprit des textes, ni la finalité des lois ». Il a également souligné que l'IA ne peut reproduire l'effort d'interprétation, ancré dans les objectifs supérieurs de la charia, ni adapter les réponses aux évolutions du temps et de l'espace. De plus, son usage massif risque de rompre la relation éducative et spirituelle entre le mufti et le fidèle.

DES GARDE-FOUS INDISPENSABLES

Dans ce contexte, le ministre a décrit les nouvelles missions du mufti dans l'environnement numérique. Celui-ci doit vérifier systématiquement les sources avant d'émettre un avis, contrôler la fiabilité des applications sur lesquelles il s'appuie et corriger de manière proactive les erreurs avant leur diffusion. Il doit également élargir la portée des fatwas authentiques en les diffusant dans plusieurs langues et dialectes afin de prévenir les dérives et d'atteindre des publics variés.

M. Belmehdi a plaidé pour la mise en place d'un véritable « bouclier cognitif » contre les manipulations de contenus

religieux. Cela passe par des programmes de sensibilisation, un suivi rigoureux des fausses fatwas circulant en ligne, une coopération étroite avec les autorités chargées de la lutte contre la désinformation numérique, ainsi que par la création de bases de données organisées et analysées pour mieux comprendre les besoins du public et répondre avec précision à leurs préoccupations.

Par contre, il a mis en avant le fait que « la réalité contemporaine ne permet pas de tourner le dos à la technologie. Il s'agit, au contraire, de l'intégrer intelligemment, de la maîtriser et de la mettre au service du bien commun ». Parmi les pistes qu'il évoque figurent l'usage de systèmes automatisés de génération de fatwas placés sous supervision humaine, la création de plates-formes internationales de coopération entre instances de fatwa et le partage d'expériences, notamment dans le domaine numérique.

Le ministre a toutefois mis en garde contre les « fatwas automatisées non encadrées », souvent produites à partir de sources peu fiables ou déconnectées des méthodologies juridiques reconnues. Il a appelé à imposer des garde-fous pour se prémunir contre ces risques de dérapage, notamment à travers la relecture humaine obligatoire, le recours exclusif à des écoles juridiques crédibles, l'interdiction des logiciels non supervisés scientifiquement, la préservation de la confidentialité des demandeurs, l'utilisation de modèles d'IA spécifiquement entraînés dans un cadre islamique fiable et l'intégration de mécanismes de vérification et de révision automatiques.

Youcef Belmehdi a conclu son discours en déclarant que « le mufti avisé n'est plus un luxe, mais une nécessité religieuse et sociétale à l'ère de la mondialisation numérique ». Il a assuré que former un mufti capable d'intégrer l'IA avec discernement, c'est investir dans la paix sociale, la sécurité intellectuelle et la transmission d'un savoir religieux éclairé, capable de s'adapter à la modernité sans jamais se soumettre à ses dérives.

Sihem Bounabi.

UNIVERSITÉ YAHIA-FARÈS DE MÉDÉA

De nouveaux projets
innovants validés

DANS le souci d'encourager les étudiants porteurs de projets innovants, le Centre de développement de l'entrepreneuriat (CDE) de l'université Yahia-Farès de Médéa a annoncé, dans un communiqué publié sur le site de l'université, que dans le cadre de ses efforts visant à soutenir et accompagner les idées entrepreneuriales et les petits projets, il a procédé à l'approbation d'un nouveau groupe de projets.

Dans le même communiqué, le CDE a également fait état de la levée de réserves concernant certains projets qui ont été soumis à étude lors de la précédente session, et ce, après avoir satisfait les conditions et les normes requises.

Il s'agit, selon la même source, de projets ayant reçu l'aval du Comité de sélection, d'accréditation et de financement des projets (CSVF), suite à la réunion tenue au siège de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat via son antenne de Médéa.

Ainsi, le CSVF a approuvé le financement de six projets, dont quatre entièrement finalisés et leurs porteurs formés au CDE de Médéa, ce qui, indique-t-on, reflète clairement l'efficacité du rôle du CDE dans «l'accompagnement des étudiants et des porteurs d'idées en vue de leur concrétisation en projets réalisables». En outre, le CSVF a donné son aval à l'opération d'agrandissement d'un projet existant, alors que le sixième est une reprise d'un ancien qui a connu le changement du bailleur de fonds, est-il expliqué.

L'approbation de ces projets montre, si besoin est, que le Centre de développement de l'entrepreneuriat (CDE) «joue un rôle essentiel dans la promotion de l'esprit d'initiative et d'entrepreneuriat chez les jeunes, à travers des programmes de formation, d'orientation et de soutien spécialisé, et en contribuant au système national visant à encourager les étudiants et les diplômés universitaires à s'engager dans le travail indépendant». Le CDE n'a pas manqué l'occasion de féliciter les détenteurs de projets qui ont bénéficié de son soutien et du financement via le CSVF et émis son souhait aux porteurs de projets, leur offrant l'opportunité de les concrétiser. Et que dans le cadre de ses activités, le CDE invite les étudiants à suivre la page officielle de l'université pour être informés des prochains ateliers, des formations et des opportunités de financement.

Nabil B.

RÉCUPÉRATION DES TERRES AGRICOLES À MOSTAGANEM

Plus de 1 800 dossiers recensés

LA WILAYA de Mostaganem a recensé, jusqu'à hier, 1 822 dossiers dans la première phase du recensement des terres agricoles relevant du domaine privé de l'Etat et laissées inexploitées. Cette étape clé, inscrite dans le cadre des instructions des plus hautes autorités du pays, vise à assainir le foncier agricole, relancer les projets productifs et renforcer la sécurité alimentaire du pays. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la Chambre de l'agriculture de la wilaya de Mostaganem. La commission de wilaya chargée de l'assainissement du foncier agricole a tenu, hier, une réunion pour examiner l'avancement de l'opération de recensement et d'assainissement du foncier agricole relevant du domaine privé de l'Etat, conformément aux directives du président de la République, ajoute la même autorité Au cours de

cette rencontre, le directeur des services agricoles a présenté le bilan de la première phase du recensement. Ce travail de terrain, selon le communiqué, a permis de relever 1 822 dossiers de terres agricoles relevant du domaine privé de l'Etat, octroyées sous diverses formules d'attribution et d'exploitation.

Le wali a instruit la mise en place, dans les plus brefs délais, de commissions locales spécialisées au niveau des daïras afin d'assurer un suivi rigoureux et un traitement rapide de ces dossiers, affirme encore la même source. Il a souligné que cette opération ne se limite pas à une simple mesure administrative mais qu'elle représente un tournant stratégique pour relancer des projets agricoles sérieux et offrir ces terres à de véritables investisseurs, conformément à la vision nationale

d'autosuffisance alimentaire et de soutien à l'économie.

A travers cette approche, les autorités locales espèrent, selon les termes du communiqué, récupérer une part significative des terres agricoles laissées en friche, les réinjecter dans le circuit de production et ouvrir la voie à la création de richesses, tout en développant les filières agricoles prioritaires au niveau national.

En guise de conclusion, le texte affirme que cette démarche répond également à la volonté, exprimée à plusieurs reprises par le chef de l'Etat, de mettre fin définitivement à la mauvaise exploitation des terres agricoles et de lever les entraves bureaucratiques ou illégales freinant leur contribution à la production nationale.

B. M.

autre projet a été suggéré : la création d'une station de traitement des eaux afin de répondre aux besoins spécifiques de la zone.

Au pôle urbain Chahid Ahmed Zabana, relevant du programme AADL, la délégation a inspecté le chantier de drainage des eaux pluviales, toujours en cours. À la ferme Boumadhel, située à Aïn El Beïda dans la commune d'Es-Senia, deux projets de pompage et de déversement ont été proposés pour améliorer le traitement du réseau d'assainissement. La visite s'est poursuivie à la station d'El Kerma, où se déroulent les travaux de réhabilitation. Les eaux traitées issues de cette installation seront destinées à l'irrigation agricole, renforçant ainsi la disponibilité des ressources pour les exploitations.

Enfin, la tournée s'est achevée à la station de la petite Sebkha, où le chantier de réhabilitation des équipements hydrauliques et électroniques est en cours.

Ces projets traduisent la volonté des autorités locales de renforcer les capacités de traitement des eaux usées, de moderniser les équipements existants et de promouvoir la réutilisation de cette ressource dans l'agriculture, contribuant à la fois au développement économique et à la préservation de l'environnement.

D'Oran, Brahim Mazi

STATION DE DESSALEMENT FOUKA 2

L'est de Blida renforcé en eau potable

Dans le cadre des efforts visant à améliorer les conditions de vie des citoyens et assurer un service public adéquat, notamment en matière d'approvisionnement en eau potable, le système de production d'eau potable à Blida vient de se renforcer par un apport supplémentaire de 20 000 m3/ jour en provenance de la station de dessalement de l'eau de mer (SDEM) Fouka2 (Tipasa).

Ce volume supplémentaire d'eau dessalée est destiné à la couverture des besoins de plusieurs communes de la partie -est de la wilaya, notamment les communes de Bouinan et Boufarik, a indiqué le directeur du secteur, Abdelkrim Allouche, lors de sa présentation sur site du schéma hydrique concernant cet apport de ce liquide propre à la consommation. C'est dans cette dynamique que Brahim Ouchen, wali de Blida, accompagné du P/APW et des élus des deux chambres de la wilaya de Blida, a supervisé la mise en service de la 2e phase du projet de transfert de l'eau de mer dessalée émanant de la SDEM Fouka 2.

Ce projet, dans sa deuxième phase, fournira environ 20 000 m3 par jour à la station de pompage (SP2) de la commune de Chebli. Les communes de l'est, notamment Larbaa et Ouled Salama, bénéficieront également d'un approvisionnement supplémentaire en eau grâce à la dérivation des eaux du bassin de captage de Chebli, estimée à 2 500 m3 par jour.

Ce nouveau quota vient s'ajouter à une première dotation de 20 000 m3/jour déjà affectée à la wilaya à partir de la SDEM de Fouka, et destinée aux communes de Mouzaia, El Affroun, Guerouaou, Soumaâ, Beni Tamou, Bouarfa, Beni Merad, Ouled Yaich et Blida. Par ailleurs, le même responsable a souligné la réception, depuis le début de l'année, de huit nouveaux forages qui ont permis d'injecter des quantités supplémentaires d'eau, contribuant ainsi à améliorer l'approvisionnement en cette ressource vitale dans plusieurs



communes. D'autres forages sont prévus à la mise en service avant la fin de l'année. M. Allouche a cité, parmi les autres projets visant à améliorer l'alimentation en eau potable dans la wilaya, la station de traitement d'eau en cours de réalisation dans la commune d'El Affroun, dont la réception est prévue avant la fin 2025, avec une capacité de production estimée à 8600 m3/jour.

Durant la troisième phase de cette opération, les communes de Soumaa, Guerrouaou et Chebli bénéficieront d'une part de 10 000 m3 d'ici la fin de ce mois, jusqu'à l'arrivée de la quatrième et dernière phase fin septembre

prochain, avec une quantité de 50 000 m3 au profit des communes de Meftah, Larbaa, Ouled Salama, Bouguerra et Djebabra, portant ainsi la production totale de l'usine de dessalement de l'eau de mer Fouka 2, qui bénéficiera à la wilaya de Blida, à 100 000 m3 par jour.

«Ce projet s'inscrit pleinement dans la vision du gouvernement visant à garantir un accès équitable à l'eau potable, pour chaque citoyen, je veillerai personnellement à ce que l'eau arrive dans le robinet de chaque maison ; je demande aux citoyens d'être un peu patients.»

T. Bouhamidi

SOUTIEN À L'IRRIGATION

Oran renforce ses stations d'épuration

LA WILAYA d'Oran met en œuvre un vaste programme destiné à moderniser et renforcer ses infrastructures hydrauliques, notamment les stations d'épuration des eaux usées. Inspectées cette semaine par les autorités locales, ces chantiers visent à accroître la capacité de traitement et réutiliser les eaux traitées pour l'irrigation agricole, afin de soutenir la production locale et préserver les ressources en eau conventionnelles.

Les autorités locales, accompagnées de responsables exécutifs et de cadres techniques, ont passé

en revue divers chantiers et projets, allant de la réhabilitation d'infrastructures existantes à la présentation de nouvelles réalisations envisagées dans plusieurs communes.

La visite a débuté à la station de Cap Falcon, qui alimente déjà en eaux d'irrigation les agriculteurs de Bousfer et El Ançor. Le projet prévoit de renforcer ses capacités, ce qui permettra d'étendre la surface irriguée de 720 ha supplémentaires au profit des exploitants agricoles. Un accent particulier a été mis sur l'importance de ces travaux, qui répondent aux

instructions du président de la République visant à accroître l'efficacité des stations de traitement et assurer un approvisionnement durable pour le secteur agricole.

La délégation s'est ensuite rendue à la station de Cap Blanc, où les travaux affichent un taux d'avancement de 93%, avec une mise en service attendue avant la fin de l'année. Dans le quartier El Hassi, la situation a été examinée sur le terrain et la réalisation d'un nouveau réseau d'assainissement a été proposée. Non loin de l'hôpital du cancer d'El Hassi, un

PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

70 % des transactions passent par Baridi Mob

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a révélé que 70 % des opérations de paiement électronique effectuées avec la carte Edahabia se font via l'application Baridi Mob, soit près de 60 millions de transactions par an. Il a également précisé que le nombre de cartes Edahabia émises par Algérie Poste dépasse désormais 15 millions, contre seulement cinq millions en 2020.

Dans une réponse écrite au député Abdelouahab Yaâkoubi, le ministre a indiqué que les terminaux de paiement électronique (TPE) constituent l'un des moyens utilisés dans le pays aux côtés du paiement par QR Code, de l'application Baridi Mob et du paiement en ligne. Il a souligné que les tendances mondiales privilégient de plus en plus ces moyens dématérialisés, en raison de leur flexibilité, de leur simplicité d'utilisation et de la diversité des services qu'ils offrent aux citoyens. M. Zerrouki a expliqué que l'application Baridi Mob, qui compte aujourd'hui plus de 5 millions d'abonnés, connaît un engouement croissant grâce à ses multiples fonctionnalités, telles que la recharge de téléphones mobiles, le règlement des factures d'Algérie Télécom, le paiement de l'internet fixe, le règlement des factures d'eau et d'électricité... Elle est devenue un outil essentiel pour réaliser des transactions quotidiennes à distance, sans déplacement, ce qui contribue à réduire la pression sur les bureaux de poste.

Le ministre a mis en avant l'infrastructure numérique adoptée, précisant que la plate-forme



Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki.

monétique numérique d'Algérie Poste est un système sécurisé et performant, capable de traiter diverses opérations financières 24h/24 et 7j/7, tout en garantissant un haut niveau de protection pour ses usagers et la fluidité des transactions.

Il a ajouté que la généralisation du paiement électronique constitue un axe majeur du plan d'action sectoriel inscrit dans la feuille de route gouvernementale. Ce plan repose sur trois axes : le développement des solutions numériques et des services de

paiement, l'élargissement du réseau de cartes monétiques et l'intensification des campagnes de sensibilisation pour inciter les citoyens à adopter le paiement électronique. M. Zerrouki a également souligné que la production et la distribution massives de cartes Edahabia au cours des dernières années ont permis de passer de cinq millions de cartes en 2020 à plus de 15 millions aujourd'hui, une progression importante en un laps de temps réduit. Il a insisté sur l'importance des actions de sensibilisation

pour faire connaître aux citoyens les avantages du paiement électronique, son rôle dans la facilitation des transactions et la réduction de l'utilisation du cash. Enfin, le ministre a invité le député Abdelouahab Yaâkoubi à visiter les structures d'Algérie Poste spécialisées dans le paiement électronique, afin de constater sur le terrain les efforts déployés, les indicateurs atteints et les moyens disponibles pour renforcer ce secteur stratégique.

Lynda Louifi

PROGRAMMES PRÉVISIONNELS D'IMPORTATION

Les industriels appelés à se mettre à jour

LE MINISTÈRE du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a invité, hier, les porteurs de projets industriels en cours de réalisation à transmettre, avant le 20 août, leurs programmes prévisionnels d'importation (PPI) pour le second semestre 2025.

Cette démarche s'adresse aux opérateurs économiques disposant d'un certificat d'enregistrement délivré par les guichets uniques de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), a indiqué le ministère dans un communiqué. Les dossiers doivent être envoyés par courrier électronique à l'adresse «pp.aapi@mcepe.gov.dz», accompagnés du certificat d'enregistrement ainsi que de la liste des biens et services ouvrant droit aux avantages, est-il précisé de même source.

Dans ce contexte, il convient de rappeler que le délai de dépôt du programme prévisionnel d'importation (PPI) avait été prolongé jusqu'au 10 août 2025, selon le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, après avoir fixé initialement au 31 juillet.

Cette procédure concerne les opérations d'importation liées au fonctionnement ou à l'équipement. La décision de prolonger le délai était largement attendue, de nombreux opérateurs ayant exprimé leurs inquiétudes quant à la faisabilité de la démarche dans le délai initialement fixé. Plusieurs doléances ont ainsi été adressées au ministère, qui justifie cette prolongation par les «nombreuses demandes» reçues de la part des acteurs économiques. Les opérateurs ont été appelés à fournir un dossier

complet comprenant une lettre explicative justifiant l'absence de visa sur le tableau, signée et cachetée, une copie du tableau prévisionnel, signée et cachetée, une copie du registre du commerce, un procès-verbal délivré par un huissier de justice attestant de l'existence de l'usine (en activité ou en cours de réalisation). A ce propos, il convient de rappeler que l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF) a conditionné toute domiciliation, pré-domiciliation ou ouverture de crédit documentaire pour des importations de fonctionnement ou d'équipement à la présentation d'un PPI visé par le

ministère, selon une note adressée aux banques le 9 juillet dernier.

Dans ce sens, le ministère était revenu sur les précisions détaillant la procédure à suivre pour la soumission de ce programme, applicable à la période de juillet à décembre 2025. Par ailleurs, une autre note a été émise concernant les importations destinées à la revente en l'état. Elle s'adresse aux opérateurs dont les marchandises sont actuellement bloquées dans les ports en raison de l'absence de domiciliation bancaire ou de dédouanement, afin de leur permettre de régulariser leur situation.

Rim Boukhari

DEMANDE MONDIALE DE PÉTROLE EN 2026

L'OPEP revoit à la hausse ses prévisions

L'ORGANISATION des pays exportateurs de pétrole (OPEP) revoit à la hausse les prévisions de la demande mondiale de pétrole pour 2026, qui va être tirée par la croissance de l'économie mondiale. La demande mondiale de l'or noir devait croître de 1,4 millions de baril/jour. Dans son rapport mensuel publié hier, l'OPEP a maintenu ses prévisions de croissance de la demande mondiale de pétrole pour 2025 et a légèrement revu à la hausse celles de 2026, tirée par la croissance de l'économie mondiale alors que l'incertitude liée aux droits de douane américains s'atténue. L'organisation estime que la demande en or noir devrait augmenter de 1,3

million de baril en 2025 et de 1,4 mb/j en 2026, pour s'établir respectivement à 105,1 mb/j et 106,5 mb/j, a indiqué l'Opep dans son rapport mensuel qui réévalue ses projections en fonction des évolutions de la conjoncture. «Les prévisions de croissance de la demande mondiale de pétrole pour 2025 restent inchangées à 1,3 mb/j en glissement annuel, soit le même niveau que l'évaluation du mois dernier», a souligné l'OPEP.

En 2026, la demande mondiale de pétrole devrait croître de 1,4 mb/j, soit une hausse de 0,1 mb/j par rapport à l'évaluation du mois dernier, «grâce à une activité économique soutenue», a-t-elle ajouté. Elle a souligné que

VOYAGEURS À L'ÉTRANGER PAR VOIE TERRESTRE

Paiement en ligne de la taxe carburant

LA MODERNISATION du service des impôts se poursuit. Les voyageurs par voie terrestre n'auront plus à se déplacer pour s'acquitter de la taxe carburant. Il est désormais possible de le faire à distance via la plate-forme numérique Tabioucom.

C'est ce qu'a annoncé hier la Direction générale des impôts (DGI), affirmant que la mise en service de cette nouvelle fonctionnalité permettra le paiement électronique, via la plate-forme de paiement en ligne des droits de timbre Tabioucom, de la taxe sur la consommation des carburants pour les véhicules des usagers se déplaçant par voie terrestre vers les pays frontaliers. Le dispositif permet d'effectuer le paiement à distance et d'éviter la quittance correspondante, sans se rendre aux services des impôts, a-t-on précisé.

Accessible à

l'adresse <https://tabioucom.mf.gov.dz>, la plate-forme fonctionne en continu et accepte les paiements par carte interbancaire (CIB) et carte Edahabia, a expliqué la DGI, qui rappelle les tarifs de la taxe. Ces derniers sont fixés à 500 DA pour les véhicules touristiques, 3 500 DA pour les véhicules utilitaires et camions de moins de dix tonnes, et 12 000 DA pour les camions de dix tonnes et plus, ainsi que pour les bus.

La DGI a, en outre, indiqué que les services des douanes procèdent à l'authentification et à la validation des quittances électroniques aux postes et centres frontaliers via cette plate-forme.

Tabioucom permet également le paiement en ligne de la taxe sur les titres de transport, a ajouté la DGI, invitant les usagers à consulter le portail public dédié pour davantage d'informations.

Cette mesure s'inscrit, faut-il le signaler, dans le cadre de la stratégie de modernisation adoptée par la Direction générale des impôts, laquelle avait lancé en 2024 son nouveau site électronique contenant des informations et de nouveaux services au profit des utilisateurs. L'administration fiscale, faut-il le rappeler, est engagée dans une vaste opération de numérisation. Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, avait souligné la nécessité de poursuivre les efforts de modernisation de l'administration fiscale, notamment à travers le processus de numérisation, qui permettra la réorganisation des structures relevant de cette administration. Selon lui, le recours accru aux services à distance permettra la redistribution des structures relevant de l'administration fiscale.

L. A. A.

S. N.

ACCIDENTS,
NOYADES ET
INCENDIES

Une semaine noire

LA ROUTE, la mer et le feu ont lourdement endeuillé le pays cette semaine. Du 3 au 9 août, 50 personnes ont perdu la vie dans des accidents de la circulation, tandis que 2 180 autres ont été blessées. C’est un chiffre en hausse par rapport aux semaines précédentes, reflétant une tendance préoccupante en matière de sécurité routière. C’est ce qu’a indiqué, hier, le bilan hebdomadaire de la Direction générale de la Protection civile. Durant ces sept jours, les services compétents ont enregistré 1 637 accidents de la route à travers le territoire national. La wilaya de Sétif se retrouve en tête, avec 6 décès et 118 blessés recensés dans 86 accidents. Des chiffres qui interpellent sur la nécessité de respecter les mesures de prévention et la vigilance au volant. Mais les routes ne sont pas les seules à avoir coûté des vies. Les accidents de noyade ont également marqué cette période. 10 décès en mer et 3 dans des plans d’eau ont été enregistrés. Malgré la mobilisation constante des équipes de surveillance des plages, qui ont réussi à sauver 2 153 personnes de la noyade, la mer reste impitoyable, toujours selon la même source. Les secouristes ont également prodigué les premiers soins à 1 808 personnes et transporté 416 blessés vers des structures de santé.

Sur le front des incendies, la Protection civile a dû intervenir à un rythme effréné. Pas moins de 2 247 incendies domestiques et industriels ont été maîtrisés, la wilaya d’Alger (262 incendies), celle de Blida (132) et celle de Constantine (115) enregistrant les bilans les plus lourds.

Enfin, la saison estivale a aussi vu la multiplication des feux de forêts et d’espaces verts. En une semaine, les unités spécialisées ont lutté contre 183 incendies ayant touché la végétation et les cultures agricoles dans plusieurs wilayas, limitant ainsi les dégâts potentiels sur l’environnement. Pour rappel, la Protection civile avait dressé un bilan préoccupant pour la période du 27 juillet au 2 août, qui s’élève à 34 morts et 1 884 blessés dans 1 486 accidents de la route à travers le pays. Constantine a payé le plus lourd tribut, avec 4 décès et 104 blessés dans seulement 45 accidents. Par ailleurs, La Protection civile avait également fait état pour la période du 20 au 26 juillet de 35 décès et 2 225 blessés provoqués par 1 631 accidents routiers survenus dans plusieurs wilayas. Ces chiffres alarmants soulignent l’urgence de renforcer la vigilance sur nos routes. La prudence au volant, le respect des limitations de vitesse, l’évitement de l’usage du téléphone ainsi que l’attention portée aux risques liés à la somnolence et à la consommation d’alcool... Ce sont autant de comportements essentiels pour sauver des vies. Chaque conducteur porte une double responsabilité : protéger la sienne et préserver celle des autres.

Khalil Aouir

INTOXICATIONS ALIMENTAIRES

Gare au poulet rôti des fast-foods

Sur les 52 cas d’intoxication alimentaire enregistrés depuis le début du mois de juin au niveau de l’EPH de Boufarik, 16% sont dus à la consommation de poulet rôti dans les fast-foods.



Des pratiques préoccupantes.

Avec l’arrivée de l’été et l’augmentation de la demande sur les plats rapides, le poulet rôti devient l’un des mets les plus prisés par les consommateurs algériens. Dans les grandes villes, les restaurateurs et vendeurs de fast-food redoublent d’efforts pour répondre à cet engouement. Cependant, cette course a donné lieu à des pratiques préoccupantes, notamment le non-respect des normes d’hygiène et des règles de sécurité alimentaire, exposant les consommateurs à de graves risques de toxi-infections alimentaires. Parmi les dérives constatées, la plus alarmante concerne le mélange du poulet cru et du poulet déjà cuit dans les mêmes rôtissoires. Cette méthode, qui vise à gagner du temps et à augmenter la cadence de production, favorise pourtant la contamination croisée, un phénomène particulièrement dangereux sur le plan sanitaire. Le professeur Mohamed Yousfi, chef de service des maladies infectieuses à

l’hôpital de Boufarik, alerte sur la gravité de cette pratique. Il explique que suspendre des poulets crus au-dessus des poulets cuits expose ces derniers aux jus et sécrétions des volailles non cuites, riches en bactéries pathogènes, comme la salmonelle et l’amylobacter. Selon le professeur Yousfi, chef de service infection de l’EPH de Boufarik, lors de ses mises en garde, a déclaré : « Ces bactéries, si elles ne sont pas éliminées par une cuisson adéquate, peuvent entraîner des intoxications alimentaires potentiellement mortelles. Ce type de contamination est extrêmement dangereux, surtout dans un contexte de forte consommation estivale. Il est impératif que les restaurateurs séparent physiquement les produits cuits des produits crus pour éviter ces risques. » Les symptômes d’une intoxication alimentaire apparaissent généralement quelques heures après l’ingestion et se manifestent par des nausées, vomissements, diar-

rhées aiguës, douleurs abdominales et fièvre. Le spécialiste recommande aux professionnels de la restauration de respecter des règles strictes d’hygiène, telles que : utiliser des planches à découper distinctes pour le poulet cru et le poulet cuit, stocker le poulet cru dans les compartiments inférieurs des réfrigérateurs, loin du poulet rôti, se laver les mains avec soin et utiliser du savon après avoir manipulé du poulet cru, avant de toucher tout aliment cuit. Il met également en garde contre la transmission de ces bactéries par les mains des employés, rappelant que ces pratiques mettent en danger non seulement les clients, mais aussi les travailleurs eux-mêmes. Cette alerte sanitaire survient alors que les cas de toxi-infections augmentent en été, période propice à la prolifération bactérienne en raison des températures élevées. Les autorités sanitaires appellent donc à une vigilance accrue.

T. Bouhamidi

AÏN EL-TURCK

Deux ans de prison ferme pour un restaurateur

UN RESTAURATEUR spécialisé dans le poulet grillé à Aïn El-Turck, et l’un de ses employés ont été condamnés hier à deux ans de prison ferme pour mise en danger de la santé publique. L’affaire, qui a éclaté au début du mois août par une intervention conjointe des services d’hygiène et de la police, met en lumière la persistance d’infractions graves aux normes sanitaires dans le secteur de la restauration rapide. Les faits remontent aux premiers jours du mois en cours, lorsque les services de l’hygiène de la commune d’Aïn El-Turck, épaulés par les forces de l’ordre, ont mené une opération ciblant un fast-food déjà connu pour ses manquements répétés aux règles sanitaires. Sur ordre du procureur de la République, une perquisition a été effectuée. Les agents ont alors découvert un dépôt clandestin attendant à l’établissement, où une quantité importante de viande de volaille avariée était stockée dans des conditions insalubres.

Cette marchandise, jugée impropre à la consommation, a été immédiatement saisie et détruite. Par ailleurs, des équipements de cuisson installés illégalement sur le trottoir ont été confisqués. Le propriétaire et un de ses employés ont été arrêtés et placés en détention provisoire. Après leur comparution, le tribunal d’Aïn El-Turck a rendu hier son verdict : deux ans de prison ferme et une amende pour mise en danger de la santé publique et non-respect des normes d’hygiène. L’association de protection du consommateur de la wilaya d’Oran, qui s’est constituée partie civile, a salué l’efficacité de l’opération. Son coordinateur, Hadj Ali Abdelhakim a tenu à exprimer « une profonde reconnaissance au bureau d’hygiène et de la propreté publique de la commune, ainsi qu’aux officiers et agents de la police d’Aïn El-Turck, pour leur vigilance et leur souci constant de protéger la santé et la sécurité du consommateur ».

Cependant, Hadj Ali a aussi pointé un problème persistant : « Malheureusement, les mêmes infractions se répètent souvent. L’absence de conditions de propreté et d’hygiène sanitaire, le non-respect de la chaîne du froid pour le stockage des viandes, des œufs et produits similaires... ce sont des manquements que l’on retrouve dans de nombreux établissements de restauration rapide. » Il a ainsi plaidé pour des sanctions dissuasives, afin d’éviter les intoxications alimentaires, particulièrement durant la saison estivale où la wilaya d’Oran, destination touristique majeure, accueille un grand nombre de visiteurs. Pour l’association, ce jugement doit servir de signal fort aux professionnels de la restauration : la santé du consommateur ne peut plus être compromise par des pratiques négligentes ou illégales.

D’Oran, Brahim Mazi

CONFLIT EN UKRAINE

Trump annonce un projet de rencontre entre Poutine et Zelensky

Donald Trump a tourné en dérision le fait que, selon lui, Volodymyr Zelensky ait reçu l'autorisation de déclencher la guerre et de tuer sans distinction, alors qu'un échange de territoires nécessiterait encore une approbation séparée.

Il a affirmé vouloir réunir Poutine et Zelensky, assurant que 88 % des Ukrainiens souhaitaient la paix. Lors d'une conférence de presse à la Maison Blanche, le président américain Donald Trump a affirmé avoir de bonnes relations avec Volodymyr Zelensky, tout en rejetant fermement sa position sur l'échange de territoires. Il a ironisé sur le fait que ce dernier avait obtenu l'autorisation de déclencher la guerre et de tuer indistinctement, mais devait pourtant recevoir un accord spécifique pour une révision des frontières. Le chef d'État américain a précisé que sa prochaine rencontre impliquerait le président russe Vladimir Poutine et Volodymyr Zelensky, soit en sa présence, soit directement entre eux deux. Il a exprimé sa volonté d'organiser ce face-à-face, convaincu qu'il pourrait réunir les deux dirigeants dans la même salle pour engager un dialogue direct. « Je serai là s'ils en ont besoin. Mais je veux qu'une rencontre soit organisée entre les deux dirigeants », a-t-il indiqué. Se référant à des sondages consultés, il a affirmé que 88 % des Ukrainiens souhaitaient parvenir à un accord de paix avec la Russie. Trump a également indiqué qu'il pourrait se retirer totalement des négociations sur l'Ukraine après son rendez-vous prévu avec Poutine le 15 août en Alaska : « Maintenant, il se peut que je parte en disant bonne chance. Et ce sera la fin. Je peux le dire, rien ne sera réglé. Je veux dire que certains pensent que Poutine voulait toute l'Ukraine. Je suis d'ailleurs



l'un d'entre eux. Mais je pense que, sans moi, il ne parlerait à personne d'autre en ce moment. Mais je vais le rencontrer. Nous verrons quels sont les paramètres. Et ensuite, je vais appeler le président Zelensky et les dirigeants européens ». Il a assuré qu'il lui faudrait quelques minutes en début de rencontre pour savoir si un accord était possible. Le 8 août, Trump a annoncé que son sommet avec Poutine aurait lieu le 15 août

en Alaska. Il a précisé que des détails supplémentaires seraient communiqués ultérieurement, évoquant un échange de territoires dans l'intérêt des deux pays et soulignant que Zelensky devrait être prêt à signer un accord. Du côté russe, le conseiller du président russe, Iouri Ouchakov, a confirmé la date et le lieu du sommet, en soulignant la proximité géographique entre les deux nations, séparées seulement par le détroit de

Béring. Selon lui, l'Alaska est un choix logique pour accueillir un événement de cette ampleur, compte tenu des liens directs et des intérêts économiques communs, notamment dans l'Arctique. Il a insisté sur le fait que la rencontre se concentrerait avant tout sur les perspectives d'un règlement pacifique et durable du conflit en Ukraine.

R. I.

ALLEMAGNE

Le coprésident de l'AfD appelle à supprimer les aides aux réfugiés ukrainiens

DANS une interview diffusée par la ZDF le 10 août, le coprésident de l'AfD, Tino Chrupalla, a dénoncé le versement « injuste » du Bürgergeld aux réfugiés ukrainiens et plaidé pour leur retour en Ukraine. Il a aussi appelé à mettre fin rapidement au conflit, y compris par des concessions territoriales à la Russie. Lors de son entretien pour le programme Sommerinterview de la ZDF le 10 août, Tino Chrupalla, coprésident de l'Alternative pour l'Allemagne (AfD), a affirmé que de nombreux réfugiés ukrainiens percevaient l'allocation de base allemande, le Bürgergeld, « de manière injuste » et « devraient retourner dans leur pays ». Selon lui, « il y a des réfugiés qui reçoivent ici une aide qui ne leur est pas due » et il n'est pas normal qu'ils restent indéfiniment en Allemagne.

Le dirigeant de l'AfD a rappelé qu'en Ukraine existent « des régions principalement russophones, y compris avec une population russe », et que « trois millions d'Ukrainiens ont fui vers la Russie » depuis le début du conflit. Pour lui, il faut s'interroger « sur les groupes ethniques qui doivent réellement être protégés ». Un appel à la paix et à la négociation Chrupalla a également appelé à mettre fin au conflit armé « le plus rapidement possible », en admettant qu'un compromis pourrait inclure des concessions territoriales de la part de Kiev : « Et s'il y a un compromis qui ne nous plaît pas, qui prévoit une concession de territoires... Mais je pose toujours la question : quelles sont les alternatives ? Voulons-nous faire la guerre indéfiniment ? » Il a souligné que la Rus-

se est « la plus grande puissance nucléaire du monde » et que « l'intervention militaire en Ukraine, ce n'est pas notre guerre ». Cette position marque une rupture avec la ligne du gouvernement allemand, qui soutient militairement et financièrement Kiev. Soutien interne à la ligne de l'AfD Sa collègue et coprésidente de l'AfD, Alice Weidel, a partagé son opinion le 7 août sur le réseau X, qualifiant de « dépense abusive » le Bürgergeld versé aux réfugiés ukrainiens. Elle a critiqué le projet du gouvernement de ne supprimer cette aide qu'aux arrivants postérieurs au 1er avril 2025, en demandant que tous les Ukrainiens soient soumis au régime plus restrictif des allocations pour demandeurs d'asile. Selon les données de l'Agence fédérale pour l'emploi publiées le 4 août,

701 000 Ukrainiens percevaient le Bürgergeld en mars, dont 502 000 en âge de travailler. Les montants vont de 506 € par adulte à 471 € pour un adolescent, auxquels s'ajoutent la prise en charge du logement, des charges et des cours de langue. Ces propos interviennent alors que, selon des analyses, une partie de l'opinion allemande se montre de plus en plus critique face aux avantages accordés aux réfugiés ukrainiens, dans un contexte de hausse du coût de la vie, du prix de l'énergie et de difficultés pour les citoyens allemands à trouver un logement abordable. Pour Tino Chrupalla, il serait mieux de privilégier la paix et de réévaluer la présence prolongée de ces réfugiés en Allemagne, tout en reconnaissant l'importance de relations stables avec Moscou.

R. I.

GAZA

Le Conseil de l'Europe met en garde contre les ventes d'armes à l'entité sioniste

LE CONSEIL de l'Europe a mis en garde mardi contre les ventes d'armes à l'entité sioniste, appelant ses 46 Etats membres à s'assurer qu'elles ne sont pas utilisées dans le cadre de violations des droits de l'homme à Gaza, en proie à des agressions génocidaires depuis octobre 2023. Dans

un communiqué, le commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Michael O'Flaherty, a réitéré son appel aux pays membres afin qu'ils «fassent tout leur possible pour prévenir et répondre aux violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme», dans le

contexte des agressions en cours contre l'enclave palestinienne. «Cela comprend l'application des normes juridiques existantes pour faire en sorte que les transferts d'armements ne soient pas autorisés lorsqu'il existe un risque qu'ils soient utilisés pour commettre des

violations» des droits fondamentaux, écrit le commissaire. La semaine dernière, le chancelier allemand Friedrich Merz a décidé de suspendre les exportations d'armes vers l'entité sioniste, susceptibles d'être utilisées dans la bande de Gaza, et ce «jusqu'à nouvel ordre».

R. I.

Algérie : une nouvelle gouvernance économique s'impose face à la baisse inquiétante des exportations hors hydrocarbures entre 2022 et 2025



Professeur des universités, docteur d'Etat en gestion 1974 expert international Abderrahmane Mebtoul

Le rapport officiel de l'Organisme National de la Statistique ONS du 09 août 2025, organe officiel du gouvernement, démentant certains pronostics de certains soi-disant experts organiques algériens pour reprendre l'expression du grand philosophe italien Gramsci, induisant en erreur tant le président de la république que l'opinion publique, montre un déséquilibre croissant de la balance commerciale entre 2023/2024 et le premier trimestre 2025, une baisse drastique des exportations hors hydrocarbures, reflet d'une économie fortement dépendante du cours des hydrocarbures et interpelle à plus d'un titre le gouvernement pour remédier à cette situation, car relevant de la sécurité nationale impliquant une nouvelle gouvernance Pour éviter de mauvaises interprétations les données statistiques sont extraites du rapport de l'ONS du 09 août 2025

1.-Face à une croissance des importations qui en 2024, ont atteint, au cours de 132 dinars un dollar 1 787,2 milliards de dinars, (13,53 milliards de dollars) contre 1 496,3 milliards de dinars en 2023 (11,33 milliards de dollars), soit une hausse de 19,4%, nous assistons à une baisse des exportations qui ont atteint en 2024, 48,82 milliards de dollars, contre 54,95 milliards de dollars, en 2023 soit une baisse de 12,4 %, accentué pour le premier trimestre 2025, et donc en tendance pour fin 2025, le solde tant de la balance commerciale que de la balance des paiements connaît une détérioration, reflet de la faiblesse de la production et de la productivité interne. Comme résultante des écarts en valeur entre les importations en croissance et les exportations en dimi-

nution, la balance commerciale, affiche un déficit de 269,3 milliards de dinars soit au même cours de 132 dinars un dollar, 2,04 milliards de dollars contre un excédent de plus de 880 milliards de dollars pour 2023, le taux de couverture, passant de 107,6% à 84,9% ce qui a induit une baisse des réserves de change entre 2023 et durant le premier trimestre 2025

2.-Qu'en est-il des exportations hors hydrocarbures

. En 2020, leur valeur a reculé de 1,95 milliard de dollars, taux de change officiel moyen était de 1 dollar = 126,5 dinars), contre 2,09 milliards, taux de change officiel moyen de 1 dollar = 119 dinars) en 2019,

. En 2021, elles ont progressé pour atteindre 4,5 milliards de dollars, taux de change officiel moyen de 1 dollar = 135 dinars), avant d'atteindre un sommet en 2022 avec 5,81 milliards de dollars, taux de change officiel moyen de 1 dollar = 142 dinars).

En 2023, la valeur des exportations hors-hydrocarbures a chuté à 4,77 milliards de dollars, taux de change officiel moyen 1 dollar = 135,9 dinars)

En 2024 la baisse a continué avec 3,56 milliards de dollars d'exportations, taux de change officiel moyen l'année dernière de 1 dollar = 134 dinars

Au cours du premier trimestre 2025, les exportations hors-hydrocarbures ont atteint 885 millions de dollars (au taux de change officiel moyen de 1 dollar = 132 dinars) représentant une baisse par rapport à la même période en 2024, où elles s'élevaient à 982 millions de dollars) soit en tendance annuelle MOINS DE entre 3 et 3,3 milliards de dollars fin 2025

Sur l'ensemble de ces montants selon les statistiques douanières, plus de 67% sont des dérivés d'hydrocarbures et si on ajou-

te les semi- produits sidérurgiques le taux passe à plus de 75% donnant aux produits exportables concurrentiels environ entre 750 et 850 millions de dollars. Sur ce montant il faudrait déduire tous les avantages accordés comme les bonifications de taux d'intérêt, du coût de transport et surtout retirer le montant des matières premières importées pour avoir le profit net pour l'Algérie.

3 ; -Comme à l'avenir il faudra tenir compte le PIB de 268 milliards de dollars fin 2024 étant directement et indirectement irrigué par la dépense publique via la rente des hydrocarbures, l'autofinancement secteur privé étant marginal,

- à la fois des taxes douanières américaines de plus de 30% sur les produits sidérurgiques et l'interdiction du dumping pour ce segment qui constitue une grande fraction des exportations hors hydrocarbures.,

- aux impacts récents internes relatif au commerce extérieur sans planifications stratégique, des importations mettant accentuant les pénuries et mettant en difficultés le peu du tissu productif, le secteur industriel représentant moins de 5% du PIB, 85% des matières premières des entreprises publiques et privées étant importées, le taux d'intégration en 2024 et durant el premier semestre 2025 ne dépassant pas 15%,

- de la décision de l'arbitrage entre l'Algérie et l'Union européenne du fait du déséquilibre du commerce extérieur en sa défaveur en incluant les exportations d'hydrocarbures de l'Algérie,

- des impacts des accords USA/Union européenne d'acheter du pétrole et du gaz pour un montant annuel de 250 milliards de dollars représentant plus de 50% des besoins énergétiques de l'Europe sur les exportations en direction de l'Europe qui influenceront sur les recettes de Sonatrach

confrontée à la forte consommation intérieure (environ 45/50% de sa production). Cela a un impact sur le niveau du déficit budgétaire qui est prévu par la loi de finances 2025 à plus de 61 milliards de dollars, 21,8% du PIB contre 13,9 % en 2024 et selon le FMI un accroissement de la dette nationale brute/PIB de 63,9 % d'ici 2025. Le taux de croissance variant entre 3,5 et 4% est insuffisant pour absorber un flux additionnel de demande d'emplois entre 350.000 et 400.000/an –pas des emplois rente dans l'administration, qui s'ajoute au taux de chômage actuel il faudrait un taux de croissance entre 7/8% par an tiré par le segment hors hydrocarbures, la vocation de Sonatrach pouvant être considérée pour l'instant du fait que la pétrochimie est embryonnaire, comme une banque primaire n'étant pas la création d'emplois, sur plusieurs années impliquant un important développement du tissu productif.

En conclusion,, à moins d'un attrait massif des IDE, d'un accroissement des recettes de Sonatrach, les tensions budgétaires, voire sociales ne pouvant permettre le niveau important des transferts sociaux, qui selon le directeur général de la prévision et des politiques budgétaires au ministère des finances dans une interview en date du 18 novembre 2024 (source APS) annonce que les transferts sociaux représentent 37,1% du budget total de l'Etat, une hausse de 9,9% par rapport à l'année 2024 ? Car dans tout pays, à moins d'une dérive sociale, ne peut distribuer plus que ce qu'il produit.

En Algérie la rente des hydrocarbures influe sur le niveau du pouvoir d'achat via le taux de croissance, de l'emploi, de l'inflation, sur le niveau des réserves de change et sur le poids de l'Algérie dans les relations internationales.

LANCEMENT DE LA 2^e CAMPAGNE DE PLONGÉE ET DE RECHERCHE
ARCHÉOLOGIQUE

Tipasa plonge dans son histoire antique

La deuxième campagne de fouilles archéologiques sous-marines a débuté lundi depuis le port de Tipasa, mobilisant onze plongeurs et chercheurs. L'objectif annoncé de cette opération étant d'élargir la zone de protection du site classé au patrimoine mondial, de retrouver des vestiges repérés lors d'une première mission en avril et d'explorer l'hypothèse d'une cité antique et d'un port phénicien enfouis sous les eaux méditerranéennes.

Cette campagne, inscrite dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministère de la Culture et des Arts, a été lancée par le directeur local de la culture, Boubekour Arous, en application des recommandations du Comité du patrimoine mondial visant à élargir la zone de protection du site archéologique de Tipasa. La campagne a mobilisé 11 plongeurs archéologues et chercheurs représentant plusieurs institutions et organismes nationaux, dont le Musée public national maritime, l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGEBC), le Centre national de recherche en sciences marines et en aquaculture de Bou Ismail, ainsi que la direction de la culture et des arts de la wilaya, a indiqué M. Arous à l'APS.

L'équipe de recherche procédera, tout au long de cette campagne qui se poursuivra jusqu'en septembre, à des plongées en mer afin de récupérer divers objets archéologiques dont l'emplacement a été repéré lors de la première opération menée en avril dernier. Il s'agira également de rechercher d'éventuelles autres pièces archéologiques sur le site. Selon M. Arous, cette initiative scienti-



fique et culturelle vise à délimiter la zone tampon de l'extension maritime du site archéologique, en vue de prendre les mesures de protection appropriées durant cette année 2025. Elle a également pour objectif de vérifier l'hypothèse de l'existence d'une cité antique sous-marine et

celle d'un port datant de la préhistoire, plus précisément de l'époque phénicienne, et d'en identifier les éléments et les limites. Le responsable a souligné que le ministère de la Culture et des Arts, et par son intermédiaire les autorités publiques, œuvraient à la préservation de tous les

sites archéologiques de Tipasa. Pour rappel, la 1^{ère} campagne de plongée et de recherche archéologique avait débuté en avril dernier, mais avait été interrompue en raison des mauvaises conditions météorologiques, selon la même source.

A. B. / Agence

«TAYARA SAFRA» PROJETÉ À LA SALLE MOHAMED TOURI

Blida sous le charme du court métrage de Hadjer Sabati

LA SALLE MOHAMED Touri de Blida était comble samedi dernier, à l'occasion de la projection du film Tayara Safra de la réalisatrice Hadjer Sabati. Des invités du monde de la culture, dont des personnalités de Blida et d'ailleurs, ont assisté à cet événement.

Une pléiade de grands acteurs et actrices, tels que Sid Ahmed Agoumi, Souhila Maalem, Nasreddine Djoudi, Fatiha Soltane et d'autres, ont contribué par leur dynamisme et leur professionnalisme à la réussite de ce film de fiction, inspiré d'une histoire réelle.

D'une durée de 40 minutes, Tayara Safra s'inscrit dans un moment charnière de l'histoire algérienne, les années 1956-1957, en plein guerre de Libération. Le



film suit Djamilia (interprétée par la talentueuse Souhila Maalem), une jeune femme confrontée à la mort brutale de son frère

Mustapha, exécuté par l'armée coloniale. Ce drame s'accompagne d'un conflit familial aigu : leur père, Saïd, ancien policier colonial, est accusé d'avoir incité son fils à rejoindre les rangs de la police, provoquant indirectement sa perte.

À la fin de la projection, une salve d'applaudissements a été adressée à la réalisatrice, en reconnaissance de la qualité de ce court métrage. Public averti, le Jeune Indépendant a recueilli quelques impressions : « Un film très émouvant, une réussite sur tous les plans cinématographiques. Plans fixes, lumière naturelle, rythme maîtrisé », a déclaré Nacer, cinéphile passionné.

Pour sa part, Chérif, spécialiste en audiovisuel, a affirmé : « Tayara Safra est une œuvre portée par une vision singulière du

cinéma algérien. Je dirais même qu'à travers la figure de Djamilia, Hadjer Sabati interroge la place des femmes dans les récits de la guerre d'indépendance, souvent cantonnées à des rôles secondaires. » En dehors de la performance des comédiens et de la qualité du scénario, le film se distingue également par sa réussite technique, comme l'a souligné avec émotion Djaffar, ancien comédien de Blida.

Il est à noter que le film de Hadjer Sabati a obtenu plusieurs distinctions depuis sa sortie, dont le prix de la Meilleure fiction court et moyen métrage à la 41^e édition du Festival Vues d'Afrique de Montréal, ainsi que le prix du public au Festival international du film méditerranéen d'Annaba.

T. Bouhamidi

L'ESPAGNE, INVITÉ D'HONNEUR DE LA 5ÈME ÉDITION

Le Festival du film méditerranéen d'Annaba du 24 au 30 septembre

ANNABA S'APPRÊTE à accueillir, fin septembre, l'un des plus importants rendez-vous cinématographique, où les cultures des deux rives de la Méditerranée se rencontreront sur grand écran. Cette nouvelle édition promet un programme riche en émotions et en échanges, avec un accent particulier sur le patrimoine cinématographique espagnol et son engagement artistique pour le 7^{ème} art.

La cinquième édition du Festival du film méditerranéen d'Annaba (Annaba Mediterranean Film Festival - AMFF), se déroulera du 24 au 30 septembre prochain, avec la participation de l'Espagne comme invité d'honneur, a annoncé en fin de semaine un communiqué du Commissariat du festival.

Le choix de l'Espagne comme invité d'honneur intervient en «reconnaissance de ses contributions» au 7^e art et dans le cadre du «renforcement de la coopération culturelle et cinématographique entre les deux rives de la Méditerranée». La participation du pays ibérique verra ainsi la programmation spéciale de projections sélectionnées, des rencontres avec des réalisateurs et acteurs espagnols, outre d'autres activités mettant en lumière l'histoire et les expériences du cinéma espagnol.

Le festival vise à offrir au public algérien et méditerranéen une «opportunité unique» de découvrir des œuvres cinématographiques issues d'un pays «qui s'est distingué depuis des décennies, par de grands réalisateurs, une audace artistique

et un engagement fort envers les causes sociales, humaines et historiques, souligne le communiqué.

«De nombreuses stars du cinéma espagnol se sont illustrées par leurs positions humanistes en soutien à la cause palestinienne, ce qui confère à leur présence au Festival d'Annaba une dimension symbolique forte», faisant d'eux des «invités d'honneur exceptionnels» pour cet événement culturel, ajoute la même source.

La 5^e édition du Festival comprendra six (6) compétitions officielles couvrant les catégories suivantes: «Meilleur long-métrage de fiction», «Meilleur long-métrage documentaire», «Meilleur court-métrage», «Prix Amar El-Asakri» et «Prix Intelligence Artificielle (AI Award)»,



décerné pour la première fois en Algérie à «une œuvre cinématographique produite à l'aide de technologies d'IA, reflétant ainsi l'ouverture du festival aux technologies et aux arts émergents», selon le communiqué.

A.B. / Agence

CHAN 2024

Cap sur la Guinée pour la sélection algérienne

La sélection algérienne de football A, composée des joueurs locaux, a repris lundi le chemin des entraînements, en prévision de sa prochaine rencontre face à la Guinée, prévue vendredi 15 août (15h00) au Mandela National Stadium de Kampala, pour le compte de la quatrième journée (Gr.C) du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2024 (décalé à 2025).

La séance du jour s'est tenue sur le terrain de la Kyambogo University à 15h00 (heure locale), soit 13h00 (heure algérienne), et a réuni 25 joueurs, à l'exception d'Akram Bouras, qui a effectué un travail individuel. L'entraînement a essentiellement porté sur le volet tactique, souligne la Fédération algérienne (FAF). La sélection algérienne était exempte de la troisième journée disputée lundi, à l'issue de laquelle l'Ouganda a pris la tête du classement avec 6 points après son succès face au Niger (2-0), devant l'Algérie et l'Afrique du Sud avec 4 points, le Guinée (3 points) et le Niger avec zéro point ferme la marche. Lors de la quatrième journée, prévue vendredi, l'Algérie affrontera la Guinée (15h00), alors que l'Afrique du sud croisera le fer avec le Niger (18h00). Selon la formule de compétition, les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts de finale, prévus les 22 et 23 août.

L'ALGÉRIE DOUBLÉE PROVISOIREMENT PAR L'UGANDA

Leader de son groupe au coup d'envoi de la 3e journée, l'Algérie a été détrônée avant d'affronter la Guinée pour la quatrième journée de poules du CHAN 2025. Tenue en échec par l'Afrique du Sud (1-1) après son entrée en matière tonitruante face au pays coorganisateur, l'Ouganda (0-3), l'Algérie a été dépossédée de la première place du groupe C. C'est en effet la conséquence directe de la victoire ougandaise intervenue aux dépens du Niger (2-0) au Mandela National Stadium de Kampala ce lundi, en clôture de la troi-

sième journée de groupes du CHAN 2025. Après s'être vengés sur la Guinée (0-3), les Cranes A ont confirmé ce lundi grâce aux réalisations d'Allan Okello sur penalty (25e), déjà buteur devant les Guinéens, et de Joel Sserunjogi, auteur d'un but somptueux dans la lucarne droite du gardien adverse (56e). Ils doublent au classement les Algériens, provisoirement relégués à la seconde place, avec deux points en moins, avant la quatrième journée et le match contre les Guinéens, lesquels sont au bord de l'élimination suite au revers concédé face à l'Afrique du Sud (2-1). En cas de succès au détriment du Syli Local vendredi prochain, les vice-champions en titre reprendront possession du fauteuil de leader en devançant leurs hôtes d'un point en prime. Les Fennecs terminent ensuite la phase de poules par un match contre le Niger, presque déjà éliminé.

LES SCÉNARIOS (FAVORABLES) DE QUALIFICATION POUR L'ALGÉRIE...

L'équipe nationale d'Algérie A' était exemptée des matchs de la 3e journée du groupe "C" du CHAN 2024. Cette dernière s'est jouée ce lundi. Au terme de cette étape, les Verts pointent à la deuxième place (4 points/+3) de la poule. Fait notable : il n'ont joué que deux rencontres. L'Ouganda, tombeur du Niger (5e, 0 points), qui a disputé 3 matchs, cet après-midi est leader avec 6 unités. A la troisième position, on retrouve l'Afrique du Sud (4 points/+1). Potentiellement, les Fennecs peuvent quasiment s'assurer une présence en quarts dès la prochaine journée programmée dans 4 jours. Explications. La



première condition pour les protégés de Madjid Bougherra sera de s'imposer vendredi prochain (15h00) contre la Guinée (4e, 3 points/-3) pour mettre cette dernière hors course et repasser devant les Ougandais qui ne seront pas au programme de la 4e journée (exempt).

Plus tard dans la soirée, l'Afrique du Sud jouera le Niger, sélection la plus faible du quintet sur papier. Pour cette empoignade, les Bafana Bafana partent largement favoris. Ainsi, l'Algérie et l'Afrique du Sud prendront les deux premières places en attendant l'ultime journée qui se tiendra lundi prochain avec, au programme, le match décisif entre les Sud-Africains et les Ougandais pour essayer de valider l'un des

deux tickets de la poule. Le match nul arrangera l'Afrique du Sud, qui compterait 8 points, ainsi que l'Algérie qui passera, même en cas de défaite, en quarts devant l'Ouganda à la faveur du résultat de la confrontation directe (succès 3-0) contre l'Ouganda.

Après, dans le cas où les Ougandais s'imposent et que l'Algérie se fait battre par le Niger, ce qui est peu probable, c'est la différence de buts générale des Fennecs et des Bafana Bafana qui les départagera. En résumé, les camarades d'Abderrahmane Meziane sont en ballotage favorable pour passer en quarts. Le carton plein lors des deux sorties à venir leur garantira – à coup sûr – la première place de la poule "C".

CHAN 2024

McCarthy, l'élève de Mourinho, orchestre un braquage tactique historique du Kenya contre le Maroc

QUAND LE coup de sifflet final a retenti à Nairobi, le vacarme était assourdissant — non seulement dans les tribunes du stade Moi International Sports Centre, mais aussi à travers tout le continent africain, abasourdi par ce qu'il venait de se produire.

Le Kenya, qui faisait ses débuts dans le Championnat d'Afrique des Nations (CHAN), venait de terrasser le Maroc, double champion en titre, sur le score de 1-0 — et ce, après avoir disputé toute la seconde mi-temps à dix contre onze.

Ce n'était pas juste une surprise. C'était un casse tactique, une masterclass défensive, pensée et exécutée par Benni McCarthy — un homme qui a appris les « arts sombres » de la survie tactique auprès du maître en la matière : José Mourinho. L'instant décisif est survenu à la 42e minute, quand Ryan Ogam a surgi sur un ballon mal dégagé et l'a expédié dans les filets d'El Mehdi Al Harrar. Le stade a explosé de joie. Mais à peine deux minutes plus tard, le match basculait. Le milieu Chrispine Erambo, d'abord averti pour un tacle sur Anas El Mahraoui, voyait finalement son carton transformé en rouge direct après intervention du VAR. Le Kenya allait devoir tenir tout le second acte en infériorité numérique face à l'une des équipes les plus titrées du CHAN. Pour la plupart des

entraîneurs, cela aurait été un cauchemar. Pour McCarthy, c'était un scénario bien connu, tiré tout droit du manuel de Mourinho. « J'ai joué sous les ordres d'un certain José Mourinho — le maître de la gestion de match dans ce genre de situation », a confié McCarthy en conférence de presse d'après-match. « Jouer à dix, c'est un enfer. Mais avec lui, c'était presque devenu une routine. J'ai appris où resserrer, qui sacrifier... »

McCarthy n'est pas un inconnu des grandes batailles défensives. Il a soulevé la Ligue des champions avec Porto sous Mourinho et vécu d'innombrables rencontres où le mental et la discipline prenaient le pas sur le spectacle.

« Ce n'est pas toujours beau à voir pour les supporters, mais parfois il faut s'accrocher à son avance, coûte que coûte », expliquait-il. « Les défenseurs doivent parfois faire le travail des milieux ou des attaquants. Mourinho disait : « Tu perds un joueur ? Tu retires un attaquant, tu laisses un seul guerrier devant, et derrière tu gares le bus. » Nous, on a carrément garé un train ET un bus ! »

Et c'est exactement ce qu'a fait le Kenya. Bryne Omondi, déjà impérial lors du match nul 1-1 contre l'Angola, s'est transformé en mur humain face aux assauts marocains. Derrière lui, Sylvester Owino

et Mike Kibwage ont gagné tous les duels aériens. Sur les côtés, Siraj Mohammed et Lewis Bandi ont muselé les menaces marocaines.

Le Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) TotalEnergies 2024, organisé sous le slogan « Pamoja », continue de séduire observateurs et acteurs du football africain.

Dès les premières journées de la phase de groupes, la compétition s'est distinguée non seulement par l'intensité des rencontres, mais aussi par la rigueur et la qualité de son organisation, orchestrée par la Confédération Africaine de Football (CAF).

Coorganisé par le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda, le tournoi illustre avec force la montée en puissance du football local sur le continent. L'organisation fluide, les infrastructures de haut niveau et la compétitivité des équipes engagées témoignent de l'engagement de la CAF à faire du CHAN une véritable vitrine du football africain. À travers les déclarations de plusieurs sélectionneurs, il ressort clairement que le CHAN ne se limite pas à une simple compétition : il s'impose comme un levier concret pour le développement durable du football national et régional en Afrique.

Trois entraîneurs de renom, en l'occurrence ceux de la Mauritanie, de la Tanzanie et

de Madagascar, se sont exprimés avec enthousiasme au sujet du niveau technique affiché jusqu'à présent par les sélections en lice, et ont exprimé leur reconnaissance pour les efforts colossaux déployés par la CAF afin d'assurer le succès de cette édition coorganisée par le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda.

Les techniciens ont également insisté sur l'importance du CHAN TotalEnergies en tant que plateforme essentielle pour le développement du football africain saluant à la fois l'excellence organisationnelle et la compétition acharnée.

Lopez Garai, Hemed Suleiman et Romuald Rakotondrabe saluent les efforts de la CAF

L'entraîneur de la Mauritanie, Arturo López Garai, a exprimé son admiration pour l'organisation menée par la CAF jusqu'à présent, tout en soulignant la qualité des matchs disputés et le niveau affiché par les sélections.

« J'ai suivi tous les matchs depuis le début de la compétition et je peux affirmer que le niveau est élevé. J'ai vu notamment le match de l'Algérie, qui possède une très bonne équipe que nous avons déjà affrontée, ainsi que celui du Maroc. Le match entre le Kenya et l'Angola était aussi superbe. Le niveau général est vraiment satisfaisant », a-t-il déclaré.

USMA

Benchikha, c'est fait !

L'USM Alger a annoncé hier le retour d'Abdelhak Benchikha à la tête de son staff technique. Après des rounds de négociations, l'ancien coach de la JS Kabylie a donné son accord à Saïd Allik, directeur général du club.

Libre de tout engagement depuis mai dernier après son départ de Moderne Sport, le club égyptien qu'il a réussi à maintenir en D1 en fin de saison, Abdelhak Benchikha s'est entendu avec les dirigeants de l'USMA sur les grandes lignes de son retour. Il ne reste désormais que la signature officielle pour sceller son come-back.

Celle-ci est attendue ce lundi, selon une source interne au club. Ce revirement intervient après l'échec des négociations avec plusieurs entraîneurs étrangers, dont le Franco-Malien Éric Chelle. Les exigences financières trop élevées des profils ciblés ont poussé Allik à se tourner vers une option plus accessible mais tout aussi crédible : Benchikha, surnommé le "Général", figure bien connue du club.



Le choix de Benchikha s'explique par plusieurs facteurs : sa rigueur, son autorité, sa connaissance du club et ses résultats passés. Lors de son passage entre janvier et octobre 2023, il avait offert à l'USMA un doublé africain historique, en remportant la Coupe de la CAF puis la Supercoupe de la CAF.

Malgré une fin d'aventure précipitée par une série de résultats mitigés, il garde un statut respecté à Soustara. Benchikha ne devrait pas rencontrer de difficultés à travailler avec le staff en place. Il connaît bien le préparateur physique Modjahed Belaïd et l'entraîneur des gardiens Lyès Benhaha, que la direction souhaite conserver. Hadj Adlane, déjà membre de son staff en 2023, pourrait également l'accompagner.

MB ROUISSAT

Le nouveau promu renforce ses rangs avec un international Ghanéen

LE NOUVEAU promu, le MB Rouissat, vient de renforcer ses rangs par le recrutement d'un défenseur international Ghanéen, en la personne d'Abdel Fattah Hamidou. En effet, le nouveau poussé de la Ligue 1 Mobilis, le MB Rouissat, continue sa lancée sur le marché des transferts avec le recrutement du Ghanéen Abdel Fattah Hamidou qui vient de quitter le club égyptien de Ghazl El Mahalla. Ainsi, le MB Rouissat compte bien négocier sa toute première saison parmi l'Élite du football professionnel national, en se donnant les moyens de mener à bien sa mission, le maintien en l'occurrence, et pourquoi pas basculer la hiérarchie. D'autre part, il y a lieu de rappeler que le club de Ouargla s'est adjugé les services d'un autre défenseur, à savoir le Malien Bakayoko Siaka en provenance du club congolais de l'AS Vita Club. Dans un autre registre, l'équipe de Rouissat poursuit sa préparation d'inter-saison en Tunisie pour la nouvelle saison, et a remporté un match amical contre les locaux de la JS Kairouan (7-0).

MCA : AKRAM BOURAS EN ROUTE VERS L'EUROPE

Le feuilleton autour d'Akram Bouras connaît enfin son épilogue. Alors que l'ailier international algérien de 23 ans semblait, il y a encore quelques semaines, en passe de s'engager avec le Sporting Charleroi, le transfert avait capoté dans les derniers instants, en raison de complications contractuelles et administratives. Ce contretemps n'aura finalement été qu'un détour : une nouvelle destination s'est imposée, et cette fois, l'affaire est entendue.

Selon le journaliste Nabil Djellit, Bouras s'est engagé avec le Levski Sofia. Le MC Alger a pris acte de l'activation de la clause libératoire du joueur par le club bulgare. L'indemnité de transfert se situerait entre 700 000 et 800 000 euros, assortie d'un pourcen-

tage de 25 % sur une éventuelle revente. Le club bulgare, figure historique de son championnat, a mis fin à tout suspense en s'alignant sur les conditions prévues dans le contrat. Le MC Alger, champion d'Algérie en titre, n'a pu que constater la décision, malgré sa volonté initiale de retenir l'un de ses atouts offensifs majeurs pour la prochaine Ligue des champions de la CAF.

LE MC EL BAYADH SE RENFORCE PAR CINQ RECRUES SUPPLÉMENTAIRES

Cinq nouvelles recrues supplémentaires viennent renforcer les rangs du MC El Bayadh à l'occasion du mercato estival, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction de ce club de Ligue 1 de football. Il s'agit de : Khalid Dahamni, Lounes Adjout et Adel Ghanem (O. Akbou), Oussama Khiari (réserve MC Alger) et Bouchoucha Mouatez (réserve ES Sétif), informe-t-on de même source. Ces cinq joueurs, qui ont déjà intégré leur nouvelle équipe, rallongent une longue liste de nouvelles recrues, l'effectif de la formation du Sud-ouest du pays ayant connu, cet été, des changements notables. Les changements concernent aussi les membres du staff technique de l'équipe, dirigé désormais par Cherif Hadjar qui succède à Lotfi Amrouche, parti entraîner l'O. Akbou, rappelle-t-on. Le MCEB, qui s'apprête à vivre sa quatrième saison de suite dans la cour des grands, a clôturé, ce lundi, son deuxième stage d'intersaison tenu à Alger, et au cours duquel la bande à Hadjar a disputé quelques matchs amicaux, dont le dernier en date le week-end passé contre le MC Oran (2-2).

LIGUE 2 AMATEUR -

Transferts : Youcef Bechou rejoint l'USM El Harrach

L'USM EL HARRACH, sociétaire du Groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 algérienne de football, a annoncé lundi le recrutement de l'attaquant Youcef Bechou, en provenance du club portugais SC Sao Joao de Ver. Agé de 28 ans et comptant quatre sélections avec l'équipe nationale des U23, cet ailier droit avait fait ses classes à l'USM Alger, avec lequel il avait signé son premier contrat professionnel pendant la saison 2016-2017. Par la suite, Bechou a rejoint le CR Belouizdad, où il a passé près de quatre ans, de fin 2017 à 2021, avant de rejoindre l'Olympique de Médéa pour une saison (de 2021 à 2022). Après quoi, ce joueur ambitieux a embrassé une carrière professionnelle au Portugal, où il a porté les couleurs de plusieurs clubs. Bechou avait commencé par jouer à Trofense, avant de rejoindre Anadia, puis le FC Amora, et enfin le SC Sao Joao de Ver, où il a évolué jusqu'en 2024, avant de se retrouver sans club. Le joueur a donc décidé de rentrer en Algérie avec l'espoir de relancer sa carrière, et il a choisi l'USMH, qui ambitionne lui aussi de jouer l'accession en Ligue 1 Mobilis. Dirigé par l'entraîneur Azzedine Aït Djoudi, le

club blanc-neige a engagé plusieurs autres joueurs de qualité pendant ce mercato estival pour former une équipe solide, qui sera à la hauteur de ses ambitions. Parmi ces nouvelles recrues, l'ex-défenseur central de l'US Biskra, Nacer-Eddine Khoualed, l'ex-attaquant du RC Kouba Abdelkrim Zouari, l'ex-meneur de jeu de l'US Chaouia Amara Lemnaouar et l'ex-attaquant de l'Olympique Akbou, Fouad Lachehab. La direction du club a procédé également à la prorogation du contrat de certains joueurs ayant déjà fait partie de l'effectif de l'an dernier et qui avaient donné satisfaction, notamment, Fawzi Chaouchi, Islam Belhadj et Billel Bensaha. Pour rappel, l'an dernier, les Jaune et Noir avaient raté l'accession d'un cheveu, terminant à la deuxième place avec 70 points, derrière le MB Rouissat (71 pts), promu au palier supérieur pour la première fois de son histoire. L'équipe se trouve actuellement en Tunisie, pour son deuxième stage de préparation d'intersaison et pendant lequel elle devrait disputer plusieurs matchs amicaux. L'USMH entamera la nouvelle saison dont le coupé d'envoi sera donné le 6 septembre prochain, à domicile contre le MC Saïda.

DÉCÈS DE L'ANCIEN INTERNATIONAL DU NA HUSSEIN DEY, SID ALI LAZAZI

L'ANCIEN ATTAQUANT international algérien du Nasr Hussein Dey, Sid Ali Lazazi, est décédé lundi à l'âge de 68 ans, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF). Né le 20 septembre 1957 à Hussein Dey, Lazazi avait grandi dans le quartier mitoyen de La Glacière, et c'est au NAHD qu'il avait choisi de jouer au football. Un club de cœur, auquel il restera fidèle pendant toute sa carrière de joueur, entre 1977 et 1993.

Surnommé «El Raya», Lazazi évoluait comme milieu gauche, et beau-coup parmi les supporters des Sang et Or le considéraient comme l'un des plus grands joueurs de l'histoire du club. Il a été vice-champion d'Algérie en 1982, puis vainqueur de la Coupe d'Algérie en 1979, et finaliste de la Coupe d'Algérie 1982. Sur le plan continental, il a été finaliste de la Coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe en 1978, toujours avec le NA Hussein Dey, et il compte deux sélections en équipe nationale, en 1981 contre le Burkina Faso (7-0, 1-1) pour le compte des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations CAN 1982. A cette triste occasion, le président de la Fédération algérienne de football, M. Walid Sadi, a présenté ses sincères condoléances à la famille du défunt et à la grande famille du football national. «C'est avec une profonde tristesse et une grande douleur que le président de la Fédération algérienne de football, M. Walid Sadi, a appris le décès de l'ancien joueur international, feu Sid Ali Lazazi. En cette triste occasion, le président de la FAF, en son nom propre et au nom de tous les membres du bureau fédéral, présente ses plus sincères condoléances à la famille du défunt, ainsi qu'à toute la famille du football algérien, en particulier au club Nasr Hussein Dey. Nous prions Dieu Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde, de lui ouvrir les portes de Son paradis et de prêter à ses proches patience et réconfort. A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons», a écrit la FAF

SÉMINAIRE D'AVANT-SAISON POUR LES ARBITRES D'ÉLITE À ORAN

LA DIRECTION nationale de l'arbitrage (DNA) organise du 11 au 14 août au Village Méditerranéen d'Oran, son traditionnel séminaire d'avant-saison destiné aux arbitres d'élite, en prévision du nouvel exercice 2025-2026, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Directeur national de l'arbitrage (DTA), M. Mehdi Abid Charef, qui a souhaité la bienvenue aux participants et les a encouragés à poursuivre leurs efforts pour élever le niveau de l'arbitrage national, en présence de l'ancien arbitre international, M. Mohamed Hansal. La première journée, lundi, a été consacrée aux tests physiques, organisés sur le terrain annexe du Complexe Miloud Hadefti, suivis, dans l'après-midi, de sessions théoriques portant sur les mises à jour réglementaires et les directives techniques pour la saison à venir. La journée de mardi sera dédiée aux séances pratiques, incluant notamment des exercices avec l'assistance vidéo à l'arbitrage

Xiaomi annonce discrètement un nouveau Redmi Book qui râte le coche côté CPU

Dans la torpeur estivale, Xiaomi a annoncé en Chine une mise à jour 2025 de son Redmi Book 14. Ce PC portable de 14 pouces vise avant tout la maîtrise des coûts... quitte à se contenter de processeurs que nous n'avions plus tellement vus en circulation depuis deux ans.



Sacrifier les performances pures sur l'autel de l'agressivité tarifaire, la rengaine est désormais connue au sein du catalogue Redmi, qui comportait déjà, depuis mai dernier, un Redmi Book 14 2025 « Ryzen Edition » motorisé par de « vieux » processeurs AMD Rembrandt sous architecture Zen 3+ : des CPUs lancés en début d'année 2023, et que l'on trouvait par exemple aussi sur l'Acer Nitro V15 2024. Avec la dernière « Renewed Edition » de ce même Redmi Book 14 2025, Xiaomi remet le couvert cet été, mais cette fois sous pavillon Intel, avec d'anciennes puces Alder Lake et Raptor Lake, commercialisées début 2022 et début 2023, respectivement.

Le milieu de gamme Alder Lake et Raptor Lake reprend du service

Dans le détail, ce Redmi Book 14 « réactualisé » s'équipe d'un Core i5-12450H dans sa version de base, et d'un Core i5-13420H pour la mouture la mieux équipée. Dans les deux cas, Xiaomi table sur 16 Go de mémoire vive et 512 Go de SSD, ainsi que sur un système de dissipation plutôt rudimentaire axé sur deux ventilateurs et deux caloducs.

Les deux configurations du PC profitent par contre d'un écran IPS 2,8K et 120 Hz plutôt flatteur compte tenu du placement tarifaire de ce produit, il faut l'admettre. On y retrouve par ailleurs une sélection de connectiques très honnêtes avec : deux ports USB-C 3.2 Gen 2, une sortie HDMI 2.1 ainsi qu'une prise casque sur le flanc gauche ; et deux ports USB-A (3.2 Gen 1 et 2.0) sur le côté droit de l'appareil.

Un prix tout doux... en Chine

Commercialisé seulement en Chine à ce stade, cette nouvelle mouture Intel du Redmi Book 14 est disponible sur la boutique officielle de Xiaomi ainsi qu'au catalogue de plusieurs revendeurs locaux dont Youpin et JD.com. Pour en profiter en France, il faudra donc passer par l'import.

L'appareil a néanmoins l'avantage d'être proposé à un prix accessible : comptez 2 999 yuans (environ 360 euros HT) pour le modèle de base sous Core i5 de 12ème génération, contre 3 298 yuans (environ 395 euros HT) pour la configuration plus évoluée, axée sur le Core i5 de 13ème génération cette fois.

De quoi faire passer la pilule du recours à des processeurs objectivement datés ? Probablement.



Premières infos autour du socket AM6 d'AMD : les refroidisseurs AM5 compatibles ?

ALORS que la longévité de l'AM5 n'est pas encore en question, les premières rumeurs concernant son successeur chez AMD nous arrivent déjà et elles semblent aller dans le bon sens.

Ce n'est pas une surprise, si AMD travaille à de nouveaux processeurs pour son socket actuel, l'AM5, elle est aussi à l'œuvre sur la suite des opérations. Le socket AM6 est plus qu'en projet et tout porte à croire qu'il augmenterait le nombre de broche de 22 % pour un total de 2 100 broches.

Un socket AM6 avec « environ 2 100 broches » Bon, pas de panique, AMD n'a

pas soudainement décidé de faire comme Intel en changeant de socket – donc de plateforme et de carte mère – tous les deux ou trois ans. Votre machine AM5 flambant neuve devrait encore durer. Pour autant, inutile de se voiler la face et même si AMD a prévu de faire durer le socket AM5, elle prépare déjà la succession et – cette fois bien comme chez Intel – le nombre de broches devrait logiquement aller crescendo. Logiquement ? Oui, car le nombre de broches d'un processeur est intimement lié aux échanges qu'il sera en mesure de réaliser avec le reste de la plateforme.

Ainsi, alors que l'AM4 se contentait de 1 331 broches, AMD est passé à 1 718 points de contact en 2022 avec le lancement de l'AM5 aujourd'hui largement utilisé. Repérée par nos confrères de VideoCardz, l'information obtenue par Bits and

Chips n'est pas parfaitement précise : on parle effectivement « d'autour de 2 100 broches » pour le socket AM6.

Rappelons que chez Intel, la prochaine génération de processeurs, Nova Lake, devrait utiliser un socket doté de 1954 broches, mais histoire de remettre les choses en perspective, le socket 4 introduit en 1993 pour l'arrivée des Pentium d'Intel ne comptait que 273 points de contact !

Les refroidisseurs AM5 compatibles ?

Au-delà du seul nombre de broches, Bits and Chips semble détenir des détails particulièrement intéressants pour ce socket AM6 à commencer par sa date de lancement qui devrait donc rassurer tous les usagers. En effet, le site indique « selon nos sources [...] le nouveau socket AM6 devrait être commercialisé au cours de

l'année 2028 quand la microarchitecture Zen 7 sera fin prête ». Pas de panique donc, nous avons au moins trois années devant nous pour profiter de l'AM5 sachant que pour l'AM4, AMD a continué à sortir de nouvelles puces après la sortie de son successeur.

L'autre bonne nouvelle – si elle venait à être confirmée par AMD bien sûr – est la question du refroidissement. Bits and Chips croit effectivement savoir que l'AM6 « sera très similaire à l'AM5 », nombre de broches mises à part. Une information complétée par un « AMD nous permettra de réutiliser les refroidisseurs que nous utilisons actuellement sur l'AM5 ».

Une habitude pour AMD qui avait déjà rendu possible le réemploi des systèmes de refroidissement socket 939 au moment du passage à l'AM4.

Pourquoi les chatbots d'IA sont de mauvais profs et comment les vrais profs peuvent en profiter

Les réponses par cœur et le manque de stimulation intellectuelle du mode Etudier et apprendre de ChatGPT m'ont fait abandonner avant même d'avoir appris quoi que ce soit. Les développeurs d'IA - et les professeurs - peuvent faire mieux. Voici ma modeste proposition.

3 points pour comprendre les limites du mode Etudier et apprendre de ChatGPT

Le mode Etudier et apprendre de ChatGPT se distingue peu du mode normal de ChatGPT.

L'utilisateur du mode Etudier et apprendre doit travailler dur pour rendre la leçon intéressante et gratifiante.

Les développeurs et les professeurs devraient néanmoins utiliser l'IA pour stimuler la curiosité des élèves.

Près de trois ans après l'apparition de ChatGPT, l'utilisation de l'intelligence artificielle a envahi non seulement le travail et les loisirs quotidiens, mais aussi le domaine de l'éducation.

Le Pew Research Center rapporte qu'un quart des adultes américains consultent un robot pour apprendre quelque chose, contre 8 % en 2023. Il est intéressant de noter que le pourcentage est d'autant plus élevé que le niveau d'éducation est élevé. Cette hausse de l'utilisation a mis les enseignants et les professeurs dans l'embarras face à la propension des étudiants à utiliser des robots pour obtenir des réponses à des questions plutôt que de réfléchir à des problèmes de manière approfondie. Pew rapporte qu'un grand nombre d'enseignants craignent de ce fait une crise de l'éducation.

Que doivent donc faire les profs si de plus en plus de gens contournent l'éducation traditionnelle ?

Un peu plus nuancée, la revue scientifique Daedalus, dans son numéro sur les tendances en matière d'éducation, a conclu l'année dernière que "nous ne pouvons pas prédire comment l'éducation sera affectée à long terme par les grands modèles de langage (LLM). Mais ils ont la possibilité de promouvoir et de déformer les approches actuelles de l'enseignement et de l'apprentissage".

Que doivent donc faire les professeurs - et les développeurs d'IA - si de plus en plus de gens trouvent un moyen de contourner l'éducation traditionnelle ?

La réponse d'OpenAI à cette question est une nouvelle fonctionnalité introduite dans ChatGPT la semaine dernière, le mode Etudier et apprendre, que nous avons essayé. Comment j'ai utilisé le mode Etudier et apprendre pour apprendre une langue J'ai testé le mode Etudier et apprendre pour apprendre une nouvelle langue. J'ai choisi cette activité parce que j'ai déjà utilisé ChatGPT pendant un an pour essayer d'étudier des langues, ce qui m'a donné une base de comparaison. D'après mon expérience, le mode Etudier et apprendre n'ajoute que très peu de valeur à mes efforts d'apprentissage d'une langue. Les différences avec le ChatGPT classique sont mineures. Et j'ai dû faire beaucoup d'efforts pour orienter le mode Etudier et apprendre dans la bonne direction.

La leçon à tirer est claire. Comme pour tous les modèles linguistiques, vous n'en tirerez que ce que vous y mettrez. Il faut toujours créer de bons prompts, sinon on se retrouve avec quelque chose de très



général et de peu intéressant, à mon avis. C'est vrai pour le mode Etudier et apprendre comme pour les autres fonctions basées sur des modèles linguistiques.

La comparaison entre le mode ChatGPT classique et ChatGPT Etudier et apprendre

En d'autres termes, la qualité de l'apprentissage résulte de l'effort de l'élève plutôt que de la performance de l'enseignant. À titre de comparaison, j'ai demandé au mode Etudier et apprendre de m'aider à apprendre à lire et à écrire en japonais, une langue que je ne connais pas. Mon prompt était le suivant : "J'aimerais apprendre à lire et à écrire en japonais, même si je suis un débutant absolu !" Les résultats du mode Etudier et apprendre ont été presque identiques à ceux du ChatGPT ordinaire. Le mode Etudier et apprendre a commencé par poser quelques questions sur la façon dont je souhaitais procéder, alors que le ChatGPT ordinaire s'est contenté de répondre en proposant un plan de cours. Dans la capture d'écran ci-jointe, le Mode Étude est à gauche, et le ChatGPT ordinaire est à droite.

Je me rebiffe contre le prof ChatGPT

Ce n'est pas une mauvaise idée de me demander comment j'aimerais procéder. Mais en tant que débutant absolu, c'est plutôt inutile parce que je ne sais rien de ce que je vais apprendre. C'est en quelque sorte la raison d'être du rôle de l'enseignant. Dans les deux cas, ChatGPT a suggéré que nous commencions par apprendre les caractères de base de l'alphabet phonétique japonais, les hiragana. Nous avons procédé ligne par ligne, en essayant de répéter les hiragana que ChatGPT me donnait. À un moment donné, il m'est apparu clairement qu'apprendre les hiragana un par un n'allait pas fonctionner. Au bout d'une demi-heure, j'ai refusé les suggestions de ChatGPT de continuer sur la même voie et j'ai demandé au chatbot de me donner de nombreux exemples de mots réels utilisant les caractères que j'avais déjà appris. Cela a commencé à m'aider à consolider ma connaissance des caractères.

"Combien y a-t-il de hiragana au total ?"

Rien de tout cela n'a beaucoup stimulé ma

curiosité avec ces exercices par cœur. Pour rendre les choses plus intéressantes, j'ai demandé au mode étude : "Combien y a-t-il de hiragana au total ?"

C'était un désir de comprendre la portée plus large du sujet. Et il l'a fait uniquement parce que je l'ai demandé. La réponse de ChatGPT a été une belle explication du nombre total de hiragana. Si je n'avais pas posé la question, je n'aurais pas eu droit à une diversion aussi intéressante. C'est exactement le but recherché. Sans ma suggestion, le robot n'a pas eu d'idées géniales sur la façon d'avancer. Le mode Etudier et apprendre repose en grande partie sur la "méthode socratique" des questions et des réponses. Cependant, dans le domaine de l'IA, l'utilisateur a souvent des questions plus intéressantes que le robot.

Pourquoi les LLM ne sont pas des enseignants très imaginatifs

Cela ne devrait pas être surprenant. Le mode Etudier et apprendre de ChatGPT a été façonné pour se conformer aux approches les plus courantes. Tous les modèles de langage ont tendance à s'en tenir à ce qui est probable, ou hautement probable. Mais n'est pas stimulant pour un apprenant.

C'est l'une des raisons pour lesquelles ChatGPT et d'autres chatbot réussissent régulièrement les tests standardisés auxquels les étudiants échouent de plus en plus souvent. Le programme maîtrise la routine, et la régurgitation d'informations apprises par cœur. Il est clair pour moi que le robot n'a pas un niveau de compréhension plus élevé qui doit lui permettre d'enseigner à quelqu'un, à savoir ce que les éducateurs appellent un curriculum.

Le problème des questions et des réponses

Un programme d'études est une compréhension de haut niveau de la manière dont les étudiants apprennent et de la façon de parcourir le matériel (documents, exemples, etc.) d'une manière qui ne se limitera pas à une simple lecture.

Dans un bon programme d'éducation, après tout, on finit par avoir plus de questions que de réponses. Bien entendu, nous, les utilisateurs, ne sommes pas non plus des experts en matière de programmes d'études. C'est pourquoi nous proposons généralement les mêmes questions : "Expliquez-moi...", "Dites-moi

pourquoi..." et "Aidez-moi à apprendre X".

Pourquoi a-t-on une détermination à apprendre avec ChatGPT s'est affaiblie ?

En tant qu'utilisateurs, nous sommes bloqués lorsque nous ne savons pas quoi demander ensuite. Au cours de l'année écoulée, j'ai étudié par intermittence, mais je n'ai pas utilisé ChatGPT aussi régulièrement que je le devrais si je voulais vraiment apprendre une langue. Et au fur et à mesure que la nouveauté s'est estompée, ma détermination s'est affaiblie.

Changeons notre façon de voir les chatbots pour l'éducation

Il y a là un message clair pour OpenAI. Le mode Etudier et apprendre et le ChatGPT normal sont trop façonnés pour produire une sorte de terrain d'entente dans l'échange. Et cela nuit à la façon d'amener un étudiant à poser des questions qui ouvrent leur désir d'en savoir plus.

Il y a peu d'innovation, beaucoup de plans de cours par cœur.

Il y a aussi un message pour les enseignants et les professeurs stressés. Si les étudiants se tournent vers les robots pour obtenir des réponses, et c'est certainement le cas, la bonne approche est probablement de les aider à trouver des moyens de créer plus de questions à partir du chatbot plutôt que de jouer les flics et d'essayer de les empêcher d'utiliser des robots.

Pousser le chatbot à poser des questions Pourquoi ne pas inverser les choses ? Pourquoi ne pas aider les étudiants à pousser le robot jusqu'à ce qu'un sujet entier devienne suffisamment complexe pour que le robot revienne avec de plus en plus de questions au lieu de se contenter de fournir des réponses comme s'il s'agissait d'une autorité ?

Il pourrait même s'agir d'une activité de groupe, dans laquelle l'enseignant laisserait les étudiants prendre les devants, afin de déterminer comment ils vont pousser le chatbot dans les zones d'incertitude.

L'éducation n'est menacée par l'IA que si l'enseignant est considéré comme l'autorité finale. Si, au contraire, l'éducation est considérée comme la découverte de tout ce qu'il y a à savoir, de toutes les questions ouvertes dans un domaine d'étude, alors il n'y a aucun danger à ce que les étudiants utilisent la technologie pour soulever de plus en plus de questions.

Les pieds humains sont composés de 52 os, soit 25% de tous les os du corps !

LORSQUE l'on pense aux casinos, la ville de Las Vegas aux Etats-Unis est la première qui nous vient en tête. Pourtant, il n'y a que 2 des 10 plus grands casinos au monde qui se trouvent en Amérique, dont un seul dans le désert du Nevada. Quels sont donc ces établissements où les joueurs du monde entier vont jeter les dés en espérant que la chance soit de leur côté ?

Macao, ville numéro 1 des plus grands casinos du monde. Aujourd'hui, les casinos physiques doivent non seulement être en compétition entre eux, mais aussi avec les casinos en ligne et leurs options multiples qui offrent aux joueurs la possibilité de miser sur leurs jeux favoris en tout temps, sans quitter le confort de la maison. Cela ne semble pas être un problème pour la ville de Macao où l'on retrouve le plus grand nombre de casinos dans le top 10. Elle est aussi l'hôtesse du numéro un : le Venetian Macao. Ce casino, inauguré en 2007 a déjà été élu meilleur casino du monde par le magazine Forbes. Son architecture est inspirée de la ville de Venise et il compte plus de 3 000 machines à sous, 870 tables de poker, 3 000 chambres et 24 restaurants-bars.

Quatre autres casinos de Macao se positionnent sur la liste en 3e, 5e, 7e et 8e position dont le City of Dreams qui appartient à Lawrence Ho et James Packer, du groupe Melco Crown Entertainment. Pour mieux comprendre la grandeur du Venetian, notons que celui-ci compte seulement 1 350 machines à sous contre 3 000 pour le Venetian et le reste demeure dans le même ordre de grandeur avec ses 250 tables de poker, 1 400 chambres et 14 restaurants-bars.

J Indépendant

LE SAVIEZ-VOUS



Une Porsche flashée à 321 km/h sur une autoroute allemande

En Allemagne, un conducteur de Porsche a complètement dépassé les limites de vitesse. Un radar a enregistré son allure: 321 km/h.

Le conducteur en excès de vitesse a été arrêté au volant de sa Porsche Panamera, il y a trois mois. L'excès de vitesse a été rendu public, car il bat tous les records.

En Allemagne, la plupart des autoroutes sont sans limitation de vitesse, mais il existe des exceptions, comme à Burg, sur l'A2, entre Berlin et Hanovre. La vitesse y est limitée à 120 km/h, une obligation que le conducteur de la voiture de luxe n'a pas respectée: il a dépassé la vitesse autorisée de 200 km/h.

Il a écopé d'une interdiction de

conduire de trois mois et d'une amende de 900 euros.

Ce cas rappelle celui d'un Tchèque qui a roulé à plus de 400 km/h sur l'autoroute allemande il y a trois ans.

Le millionnaire voulait essayer sa Bugatti sur un tronçon de route sans limitation de vitesse. Une vidéo publiée en ligne avait fait énormément parler. Le parquet allemand avait

alors déclaré qu'il n'avait pas agi avec imprudence. Il était tôt le matin lorsqu'il conduisait sur l'autoroute, la circulation était donc faible.

Les conditions météorologiques étaient également favorables, et la Bugatti Chiron est conçue pour la conduite à grande vitesse. Le parquet n'avait vu aucune raison de poursuivre le millionnaire.

“On retire les mains pour ne pas effrayer le public”: le zoo de Nuremberg confirme nourrir les lions avec des babouins

ALLEMAGNE Un zoo allemand a confirmé avoir tué plusieurs de ses babouins et les avoir donnés à manger à d'autres de ses pensionnaires, des prédateurs.

La nouvelle a nourri les critiques, relatent plusieurs médias allemands. Lundi, un groupe d'activistes, Animal Rebellion, a entrepris d'installer un camp non loin du zoo, pour manifester son désaccord.

L'histoire a lieu au zoo de Nuremberg, dans le nord de la Bavière.

L'institution a annoncé la semaine dernière avoir abattu douze babouins car il manquait de place. Leur enclos était surpeuplé depuis un certain temps, et les efforts pour les confier à d'autres jardins animaliers, ainsi que pour limiter la reproduction, avaient été vains, selon le zoo. Il devenait impossible d'assurer à ces singes des conditions de vie correctes, affirme-t-il. Douze primates en bonne santé ont donc été tués, dont six ont été en partie utilisés pour nourrir des lions, tigres, loups et martres à gorge jaune. Leur tête, pieds et mains avaient d'abord été enlevés, le crâne étant desti-

né à la recherche scientifique.

LE DIRECTEUR DU ZOO RÉAGIT

Les lions du zoo, et autres carnivores, sont régulièrement nourris durant les heures d'ouverture du lieu. Pieds et mains des babouins avaient été retirés pour ne pas choquer les visiteurs. Parmi les autres babouins abattus, quatre cadavres vont être récupérés par des musées. Deux autres animaux sont morts durant l'euthanasie, et feront l'objet d'une autopsie. Le directeur adjoint Jörg Beckmann a souligné que le zoo avait communiqué à l'avance sur l'euthanasie, souhaitant rester transparent. Il a aussi insisté sur le fait qu'il est positif pour les

prédateurs de pouvoir croquer un animal “entier”, os et poils compris, entre autres pour leur dentition.

PLUS DE 100 PLAINTES

Mais l'événement n'a pas laissé le grand public indifférent. La justice de Nuremberg-Fürth dit avoir reçu plus de 100 plaintes au sujet de l'abattage des animaux, illégal selon les organisations de défense des animaux. Une enquête est en cours. Un groupe baptisé Animal Rebellion a commencé lundi à installer un camp de protestation près de zoo, qu'ils entendent maintenir pendant une semaine. Ils exigent la fin de l'élevage de ces primates.

Des erreurs d'impression cocasses font réagir les conducteurs carolos

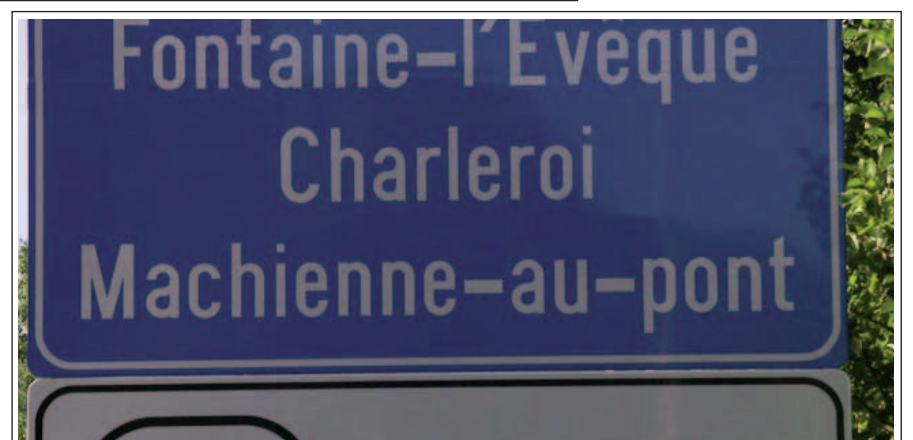
DE NOUVEAUX panneaux routiers ont fait leur apparition à Charleroi mais affichent des erreurs d'impression pour le moins maladroites et cocasses, relate RTL info.

Les deux panneaux routiers erronés ont été repérés par des conducteurs sur le R3 à Charleroi. Des dispositifs rétro réfléchissants, qui remplacent les anciens rétroéclairés et donc plus économiques pour la Ville, mais malheureusement... mal orthographiés: la commune de Marchienne-au-Pont devient ainsi “Machienne-au-Pont”, une coquille embarrassante qui n'a pas manqué de susciter l'hilarité

des Carolos sur les divers groupes Facebook locaux.

La SOFICO, organisme responsable des infrastructures du réseau routier wallon, a tenu à dédramatiser la situation et souligné une erreur “excessivement rare”.

Un autocollant correctif sera apposé “d'ici la fin de la semaine prochaine”, assure la porte-parole Héloïse Winandy. En attendant, la SOFICO considère que l'information reste compréhensible pour les automobilistes qui circulent sur ce tronçon à grande vitesse et qu'elle provoquera, au pire, un “petit sourire derrière le volant”...



En Écosse, une fuite radioactive cachée pendant des années vient d'être révélée



Des années durant, le ministère de la Défense écossais avait tenté de garder le secret. Des documents sensibles viennent de révéler que la base nucléaire de Coulport, abritant les ogives britanniques, a laissé fuir de l'eau radioactive à la suite de ruptures répétées de conduites vétustes.

Dans l'ouest de l'Écosse, un secret militaire longtemps étouffé vient d'être percé à jour après une longue bataille administrative. Des documents officiels, relayés par The Guardian samedi 9 août, ont révélé que de l'eau radioactive s'était échappée du dépôt d'armements nucléaires de Coulport, sur les rives du Loch Long, à la suite de fuites répétées de conduites vétustes. La base, hautement sécurisée, abrite les ogives nucléaires britanniques destinées aux

sous-marins Trident. Selon les affirmations de l'Agence écossaise de protection de l'environnement (Sepa), près de la moitié des composants du site avaient dépassé leur durée de vie au moment des incidents.

Les fuites, contenant de faibles niveaux de tritium, un élément radioactif utilisé dans les têtes nucléaires, ont été causées par des "lacunes dans la maintenance" du réseau de 1 500 canalisations, indique Sepa. En août 2019, l'une d'elles a inondé une zone de traitement des armes, entraînant un écoulement contaminé vers la mer. Si l'agence assure que les concentrations n'ont pas mis en danger la santé humaine, elle souligne que cet épisode a généré des rejets "inutiles" et aurait pu être évité. "Ces événements illustrent des défaillances préoccupantes dans la gestion des infrastructures", précise l'un des

comptes-rendus accablants.

Entre impératif militaire et transparence environnementale

Ces révélations proviennent d'un ensemble de rapports d'inspection et de courriels internes que le ministère de la Défense (MoD) et Sepa avaient tenté de garder confidentiels. Après six années de recours, le commissaire écossais à l'information, David Hamilton, a ordonné ce mois-ci leur publication, estimant que leur divulgation menaçait "des réputations" plutôt que la sécurité nationale. Le MoD a rétorqué qu'il accordait "la plus grande importance à la manipulation sûre et sécurisée des substances radioactives", tout en insistant qu'"aucun rejet dangereux" n'avait été enregistré.

Les mesures correctives promises n'ont pourtant pas suffi à éviter de nouveaux

incidents. En 2021, deux autres ruptures de canalisations, dont l'une dans une zone contenant également des substances radioactives, ont forcé Sepa à lancer une nouvelle inspection. "Le rythme de mise en œuvre des 23 actions prévues a été lent et souvent retardé", note l'agence. Pour David Cullen, expert en armement nucléaire interrogé par The Guardian, "le fait que ces défaillances se répètent, alors qu'un programme d'infrastructure de près de deux milliards de livres est en cours, relève d'une négligence structurelle". Depuis, Sepa assure que des "améliorations substantielles" ont été apportées à Coulport, mais aussi à la base voisine de Faslane, et qu'aucun incident similaire n'a été constaté. Les données sur les rejets radioactifs sont désormais publiées annuellement, accompagnées d'analyses d'impact environnemental.

Les pays vulnérables peuvent désormais réclamer justice face aux géants des énergies fossiles

LA COUR internationale de Justice (CIJ), autorité internationale suprême en matière de justice, vient de rendre un avis consultatif historique. Il prévoit que les États, signataires ou pas de la charte des Nations unies, pourront être attaqués et condamnés s'ils ne réduisent pas leur utilisation d'énergies fossiles. Rarement un avis consultatif de la CIJ n'aura été aussi attendu et aussi important pour l'avenir du monde. Présenté il y a quelques jours au Palais de la Paix, à La Haye, où siège cette Cour aux pouvoirs très étendus, ce document de 133 pages stipule que les États doivent désormais prévenir les dégâts infligés au système climatique de notre planète. Plus important encore, comme l'explique le journal The Guardian, ils pourront être condamnés à verser des indemnités aux vic-

times de leurs actions, à commencer par d'autres États. Même s'ils ne sont pas signataires de la charte des Nations Unies.

Une menace existentielle urgente

Et pour cause, cette affaire — la plus grande jamais examinée par cette Cour — a d'abord été portée en 2023 par un groupe d'étudiants et par les autorités de l'archipel des Vanuatu. Situé en mer de Corail, ce petit chapelet de 83 îles s'estime en effet victime directe de la pollution engendrée par les grands pays consommateurs d'énergies fossiles et émetteurs de gaz à effet de serre. En effet, ce minuscule État est aujourd'hui considéré comme risquant de disparaître à cause du dérèglement climatique.

Après presque deux ans d'examen du dossier, le juge japonais Yūji Iwasawa, qui préside la CIJ, a statué que l'utilisation massive des énergies fossiles et le manque de volonté quant à la lutte contre le réchauffement climatique constituent "une menace existentielle urgente". Afin de lutter au mieux contre celle-ci, l'avis

qu'il a porté couvre de nombreux pans du droit international et s'attaque à un très large panel d'activités nuisant à l'état du climat, avec un focus particulier sur l'utilisation des énergies fossiles.

Un acte internationalement illicite

Il affirme surtout que l'incapacité des États à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre pourrait constituer "un acte internationalement illicite attribuable à cet État". Et cela s'applique aussi bien à la production qu'à la consommation de pétrole ou de gaz qu'à l'octroi de licences d'exploration ou de subventions accordées à ces secteurs d'activités. Ce qui ouvre donc la voie à des poursuites et à des réparations. Enfin, et ce n'est pas anodin, l'avis de la CIJ considère que les gouvernements sont responsables du secteur privé de leur pays et qu'il leur revient donc de l'encadrer s'ils ne veulent pas être tenus responsables de ses activités.

Pays vulnérables contre États-Unis

Si les militants écologistes ont applaudi cet avis des deux mains un peu partout

sur la planète, ce sont d'abord les autorités des pays dits vulnérables qui s'en sont félicités et se sont projetés quant aux actions qu'il ouvre. "Ces réparations incluent la restitution — comme la reconstruction d'infrastructures détruites et la restauration des écosystèmes — ainsi qu'une compensation financière", a ainsi expliqué Harj Narulla, avocat spécialisé dans les contentieux climatiques et conseil juridique pour les Îles Salomon.

Du côté des grands responsables internationaux, les sons de cloche diffèrent. Ainsi, tandis qu'António Guterres, le secrétaire général de l'ONU, a salué "une victoire pour notre planète, pour la justice climatique et pour le pouvoir des jeunes à faire bouger les choses", l'administration américaine s'est montrée plus laconique. "Comme toujours, le président Trump et toute l'administration sont déterminés à faire passer l'Amérique en premier et à prioriser les intérêts des Américains ordinaires", a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche, Taylor Rogers, à nos confrères de Reuters.

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1^{er}-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070) 25.19.19
Fax : (021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

Céréales, la facture toujours salée
INDEPENDANT
RIEN À PERDRE
TOUT À GAGNER...
EN OPTANT
POUR VOTRE
JOURNAL PRÉFÉRÉ

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
**QUOTIDIEN NATIONAL
D'INFORMATION**

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1^{er}-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070) 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe
Presse et Communication au
capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur
de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP

« POUR VOTRE PUBLICITE
S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de
communication, d'Edition et de
Publicité » Agence ANEP 01, Avenue
Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48

(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba

Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la presse Ahmed
Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa

Bejaïa : Centre Commercial
SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10

N° Tél. :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• Tipasa B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2025

Jeune-Indépendant. Tous droits
réservés. Reproduction partielle
ou totale, par quelque procédé
que ce soit, interdite sans
autorisation expresse de la
Direction.
Les documents remis, envoyés
ou électroniquement transmis au
Journal ne sont pas retournés et
ne peuvent faire l'objet d'aucune
réclamation, sauf accord écrit
préalable.

Coup de soleil

BIEN-ÊTRE

Un coup de soleil est une brûlure plus ou moins grave de la peau suite à une exposition plus ou moins longue au soleil, plus particulièrement aux rayons UVB de ce dernier. Il est à l'origine de rougeur, de douleur avec démangeaisons et parfois même de cloques.

Définition

Un coup de soleil, aussi appelé érythème solaire, est une brûlure de la peau induite par les rayons ultraviolets du soleil : les UVB majoritairement. Ils surviennent suite à une exposition solaire excessive et/ou lorsque la peau est mal protégée. Certaines peaux sont plus fragiles que d'autres. Notamment celle des jeunes enfants et des personnes à phototypes clairs (cheveux roux ou blonds à peau pâle).

À savoir !

Les coups de soleil répétés, particulièrement dans la petite enfance, peuvent être à l'origine des cancers de la peau. C'est un des cancers les plus fréquents. On compte chaque année près de 70 000 nouveaux cas. Vous êtes à risque de cancer cutané si vous :

Bronzez difficilement

Avez des tâches de rousseurs ;
Avez plus de 40 grains de beauté dont certains de plus de 5 mm ;
Avez des antécédents de mélanomes dans la famille ;
Avez eu des coups de soleil à répétition
Avez vécu longtemps dans un pays à forte exposition solaire ;
Avez un mode de vie ou une profession qui expose au soleil.
Par ailleurs, le soleil est aussi responsable du vieillissement prématuré de la peau : rides, affaissement de la peau, apparition de taches plus claires ou plus sombres.
En réalité, le bronzage est une réaction de protection de la peau face à l'agression solaire. Au-delà d'un certain seuil, la peau ne bronze plus, mais rougit : c'est le coup de soleil. Il engendre la destruction de milliers de cellules de l'épiderme.

Lorsqu'un individu s'expose au soleil, deux types de rayons UV (Ultraviolet) parviennent à lui : les UVB responsables des coups de soleil et les UVA dont l'effet n'est pas immédiatement visible, mais qui pénètrent la peau plus en profondeur.

À savoir !

Il existe également des UVC qui sont très nocifs, mais heureusement totalement filtrés par la couche d'ozone. Les UVB sont donc à l'origine du bronzage et du coup de soleil. A noter, que 10% d'entre eux parviennent aux couches profondes de la peau. Ce qui explique le « bronzage retardé », visible quelques heures après l'exposition. Les UVA quant à eux pénètrent profondément dans la peau et l'endommagent. Ce type de rayons solaires favorise l'apparition de cancer de la peau. Ils sont à l'origine d'une pigmentation dès les minutes qui suivent l'exposition au soleil en raison d'une réaction chimique se produisant dans les cellules cutanées. Il s'agit d'un bronzage éphémère.

À savoir !

Le rayonnement solaire est composé de 39% de rayonnement visible, 56% d'infrarouge et 5% d'ultraviolet. Une partie des UV est arrêtée par l'atmosphère et la couche d'ozone.
Il faut différencier coup de soleil et allergie au soleil. En effet, une allergie au soleil se manifeste par des petits

boutons en plaques rouges qui démangent. Les lésions sont essentiellement présentes sur le décolleté, les épaules et les membres. Ce type d'affection a plutôt tendance à s'accroître au fil des années et touche plus volontiers les femmes.

Enfin, il existe aussi des réactions dites phototoxiques ou photoallergiques. Une faible exposition au soleil peut suffire à provoquer des réactions type coup de soleil en raison de la prise d'un médicament ou d'un produit (parfums, crèmes, déodorants).

Symptômes d'un coup de soleil

Le plus souvent, un coup de soleil se manifeste par :

Une rougeur (ou érythème) de la peau ;
Une douleur ;
Parfois, des démangeaisons.

On distingue plusieurs types de coups de soleil, selon la sévérité de la brûlure. La brûlure au premier degré qui est à l'origine d'une rougeur de la peau, sans cloques. Elle se manifeste dans les 6 heures à 24 heures qui suivent l'exposition. Lorsque l'on appuie sur la zone rougie, la couleur disparaît. Parfois, des démangeaisons sont associées. Ce type de coup de soleil guérit en quelques jours (maximum 1 semaine) et disparaît sans cicatrice ou dépigmentation. Lorsque la brûlure est plus importante, on peut observer une desquamation (la peau pèle).
Lorsqu'il y a des cloques, on est en présence d'une brûlure non plus du premier degré, mais du second degré superficiel. Elles peuvent apparaître immédiatement ou dans les heures qui suivent l'exposition. Les cloques sont remplies d'un liquide clair avec un pourtour rouge. La cicatrisation nécessite entre 10 et 15 jours sans séquelles. En revanche, la douleur peut être très importante.

Lorsque la brûlure est plus intense, on parle de brûlure au second degré profond. Les cloques sont de couleur pâle et la douleur peu intense en raison de la destruction des terminaisons nerveuses. Dans ce cas, la guérison est plus lente (un mois) et des cicatrices peuvent en résulter.

Une consultation médicale est nécessaire en cas :

De symptômes d'insolation, à savoir fièvre, maux de tête, nausées ou vomissements ;
De coup de soleil avec cloques recouvrant une surface supérieure à la moitié de la paume de la main de la per-

sonne concernée ;
De coup de soleil étendu sur un petit enfant ou nourrisson.

Traitement d'un coup de soleil

Tout d'abord, il est impératif en cas de coup de soleil de stopper toute exposition solaire jusqu'à guérison complète de la peau. En cas de sortie, il faut donc impérativement utiliser de la crème solaire indice 50 et porter des vêtements protecteurs, même sous un parasol.

Lorsque le coup de soleil est simple (peu étendu et sans cloques), il faut appliquer un produit permettant de calmer la brûlure tel que BiafineAct®, Osmosoft®, Flamigel®, Urgo®. Il faut appliquer le produit en couche mince 1 à 6 fois par jour (selon la référence choisie).

En cas de fortes démangeaisons associées, il existe des crèmes à base d'hydrocortisone : Cortisédermyl®, Dermofénac démangeaisons® ou Cortapaisyl®. A appliquer 2 fois par jour pendant maximum 3 jours.

En cas de coup de soleil avec cloques, il ne faut surtout pas percer les cloques, mais désinfecter avec un produit à base de chlorhexidine aqueuse, par exemple : Cetavlex®, Diasseptyl®, Urgo Chlorhexidine® ou Dosiseptine®. Il est ensuite conseillé d'appliquer un pansement hydrocolloïde (Dermoplast brûlures, Urgo brûlures-blessures, etc.) sur la peau propre et sèche. Il faut changer tous les jours le pansement jusqu'à la cicatrisation.

Prévention des coups de soleil

Pour se protéger d'un coup de soleil, il faut appliquer, 30 minutes avant l'exposition, une protection solaire adaptée. L'application doit être renouvelée toutes les 2 heures et après chaque baignade. Il existe différents types de protection :

Très haute protection SPF 50+ est la protection maximale. Elle est conseillée pour les enfants et les personnes à phototypes clairs ;
Haute protection SPF 30 est recommandée pour tous les autres cas.

Par ailleurs, il est nécessaire de respecter certaines précautions comme :

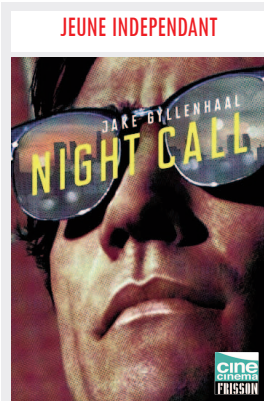
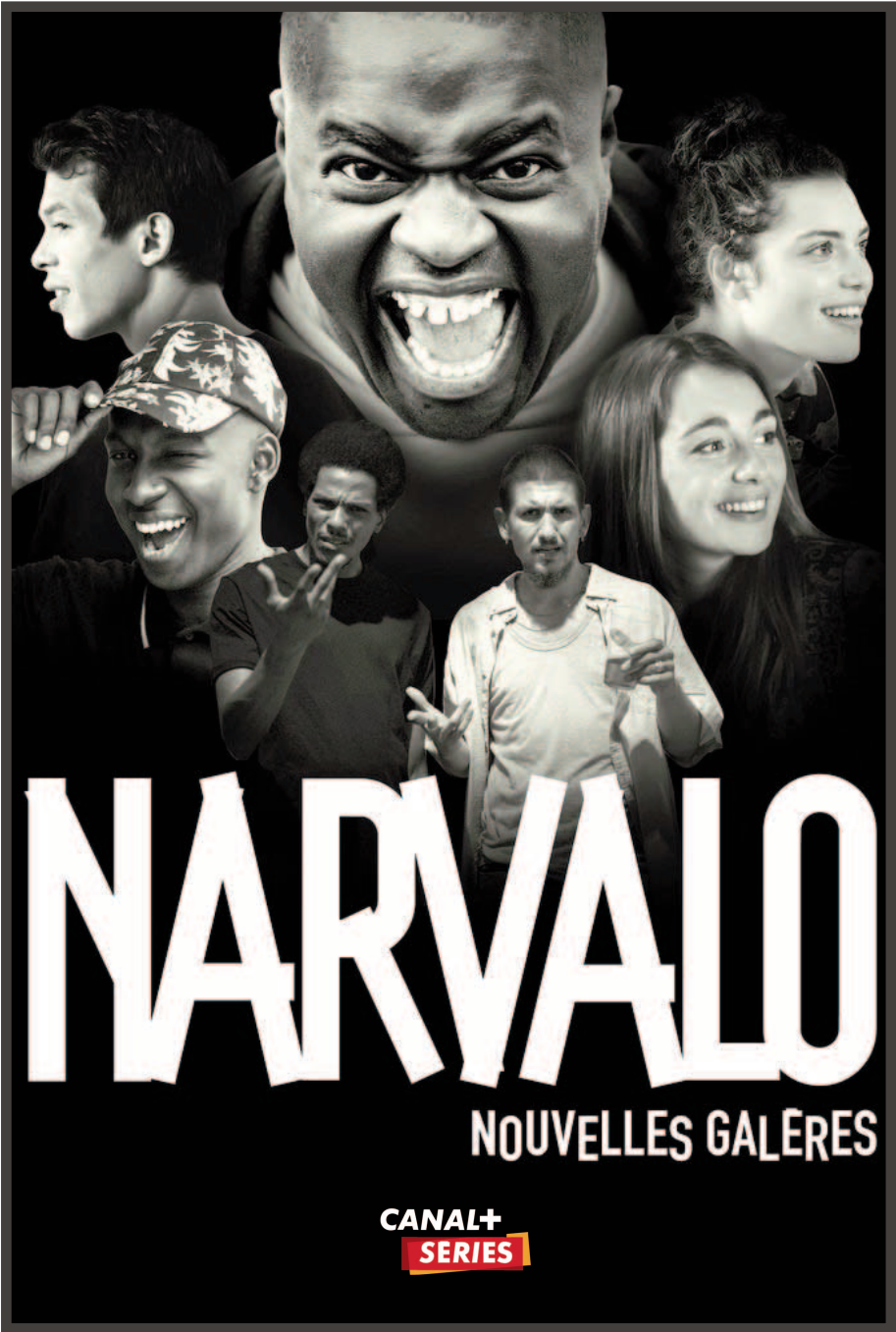
Ne pas s'exposer entre 12h et 16h ;
Ne pas exposer les enfants de moins de 3 ans ;
S'exposer progressivement au soleil afin d'habituer sa peau (pas plus de 20-30 minutes au début) ;
En cas d'exposition prolongée, porter un tee-shirt, un chapeau et des lunettes de soleil en plus de l'application d'une crème solaire.



Coups de soleil

Comment reconnaître une peau brûlée ?

 Échauffement Peau légèrement rougie Disparaît en 24h	 1er degré Erythème rouge vif Disparaît en 1 semaine
 2nd degré superficiel Coup de soleil avec cloques Disparaît en 3 semaine	 2nd degré profond Cloques percées, derme décoloré et devenu insensible car très touché



télévision

PROGRAMME DU JOUR		
21h00	Comédie policière - France 2023 Sentinelle	TF1
21h00	Série policière - France - Suisse 2021 Astrid et Raphaëlle	2
21h00	Magazine du consommateur France - 2025 Arnaques !	6
21h00	Football : Supercoupe de l'UEFA Paris-SG / Tottenham	CANAL+
20h55	Magazine de société France Enquête d'action	W9
20h55	Cinéma Etats-Unis - 2014 Night Call	CINE + FRISSON
21h00	Société France - 2025 La vie secrète des supermarchés	6ter
21h00	Comédie - France 2024 N'avoue jamais	CINE + PREMIER
21h50	Golf Le 5e tour	CANAL+ SPORT
21h00	Comédie dramatique - France 2024 La Pie voleuse	CINE + CINEMA
20h55	Cinéma Etats-Unis - 2013 Arnaque à la carte	CANAL+ family
21h10	Divertissement France Une famille en or	TMC



Série historique (Grande-Bretagne 2022)
Saison 1 - Épisode 1/2

Marie-Antoinette

En 1770, à quatorze ans, la jeune princesse Marie-Antoinette quitte l'Autriche et sa Vienne natale pour se rendre à Paris afin d'épouser le dauphin Louis-Auguste, futur roi Louis XVI. Son mariage politique doit unir les Maisons d'Autriche et de France. Marie-Antoinette souffre considérablement de devoir quitter sa mère Marie-Thérèse d'Autriche et sa famille. En France, elle est prise en charge par la comtesse de Noailles, sa première dame d'honneur.

22h55
Série humoristique (France 2021)
Saison 2 - Épisode 1/2

Narvalo

Installé depuis peu à Marseille, Thomas raconte comment une série de bagarres l'a convaincu de retourner en banlieue parisienne. Pistonné par son frère, Aziz travaille dans une entreprise de vente de pochettes d'allumettes personnalisées. Le jour où il découvre par hasard les fraudes de leur manager, il devient un héros aux yeux de ses collègues.

HORAIRES DES PRIÈRES	A N N A B A					CONSTANTINE					A L G E R					O U A R G L A					C H L E F					M O S T A G A N E M					O R A N				
	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	Icha
	04:08	12:34	16:20	19:23	20:53	04:15	12:38	16:24	19:31	20:56	04:28	12:52	16:38	19:43	21:11	04:33	12:43	16:23	19:27	20:48	04:36	12:59	16:44	19:50	21:17	04:42	13:04	16:49	19:54	21:21	04:46	13:07	16:52	19:56	21:23

LE JEUNE

N° 8261 — MERCREDI 13 AOUT 2025

INDÉPENDANT

www.jeune-independant.net

direction@jeune-independant.net



Maximales

Minimales

Alger	30°	20°
Oran	30°	23°
Constantine	35°	17°
Ouargla	39°	27°

IA GÉNÉRATIVE ET INNOVATION MÉDIATIQUE

Les journalistes du Jeune Indépendant formés par Sputnik

Les journalistes du Jeune Indépendant ont pris part, hier, à une session de formation par vidéo-conférence initiée par l'agence russe Sputnik, consacrée à l'intelligence artificielle générative et à son rôle dans la création de contenus écrits et audiovisuels.



Dispensée via la plateforme zoom par Viktoria Budanova, responsable de Sputnik Afrique, cette session du programme Sputnik Pro, la seconde du genre au profit des journalistes du Jeune Indépendant, s'est focalisé sur les «Nouvelles tendances dans le domaine des médias», avec un volet central sur l'IA générative et son rôle dans la création de contenus écrits et audiovisuels. Les participants ont appris à créer des avatars d'animateurs télé, à reproduire des voix et à exploiter des outils spécialisés pour concevoir du contenu assisté par IA. Elle a également alerté sur les

dérives potentielles liées à la manipulation de l'IA dans la propagande, citant, à titre d'exemple, certaines pratiques employées par des mainstream media occidentaux pour fabriquer de faux propos attribués à des personnalités publiques russes et africaines. Une formation à la fois technique et critique, qui a permis aux journalistes présents de mieux cerner les opportunités et les risques de l'IA générative dans le paysage médiatique actuel. Il convient de souligner que les journalistes du Jeune Indépendant ont déjà participé à un premier atelier, organisé le 15

juillet dernier, portant sur le thème «Podcasts comme format multimédia». Animé par Anthony Lefebvre, correspondant de Sputnik Afrique et auteur du podcast Zone de contact, il a exploré les possibilités offertes par le podcast comme outil de narration et de diffusion d'informations, en abordant à la fois ses aspects techniques et éditoriaux. Les deux sessions ont été modérées par Anastasia Alyamovskaya, chef de projet de la direction de la coopération à l'Agence de presse et Radio Sputnik, et ont débuté par une intervention de Kamel Mansari, directeur de publication

du Jeune Indépendant qui a mis l'accent sur l'orientation prise par le quotidien dans l'usage des technologies nouvelles y compris l'intelligence artificielle générative en comptant sur des médias sérieux comme Sputnik. Les ateliers se sont conclus par une cérémonie de remise de diplômes délivrés par Sputnik Pro. Ces deux formations, complémentaires, ont permis aux journalistes présents de renforcer leurs compétences techniques tout en développant un regard critique sur l'usage des technologies émergentes dans le paysage médiatique.

Meriem Djouder

TIZI OUZOU

Deux dealers arrêtés à Ouacifs

JUSTE après l'arrestation de deux dealers à Draâ El Mizan (wilaya de Tizi Ouzou) par les éléments de la BPMJ, deux autres dealers viennent d'être neutralisés par les éléments du même corps de sécurité à Ouacifs. Sous le commandement du procureur local, les éléments de la BMPJ ont réussi, au cours de la fin de la semaine passée, à arrêter deux dealers, âgés de 35 et 37 ans, pour trafic de stupéfiants. Selon les termes du communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya, les policiers ont trouvé sur les bandits 2722 capsules psychotropes, 11 grammes de kif traité, des armes blanches de 6e catégorie et une somme d'argent en provenance de la vente de ces produits illicites. Le communiqué n'a pas précisé le montant exact d'argent trouvé sur les deux hors-la-loi.

Saïd Tisseguine

AGRESSION D'UN SEXAGÉNAIRE À OUM EL BOUAGHI

Arrestation des auteurs

LES DEUX auteurs d'une agression à l'arme blanche contre un individu, dans un quartier de la ville d'Ain Fakroun, dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, ont été arrêtés, a indiqué, lundi soir, un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN). «Suite à une vidéo relayée sur les réseaux sociaux montrant deux jeunes agressant violemment un individu à l'arme blanche prohibée et s'emparant de ses affaires, dans un quartier de la ville d'Ain Fakroun, dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, une enquête a été immédiatement ouverte en coordination avec le parquet compétent à Ain Fakroun par les unités opérationnelles de la sûreté de la Daïra d'Ain Fakroun», lit-on dans le communiqué. Les investigations menées par la police judiciaire ont permis «d'exploiter la vidéo, d'identifier les suspects et de les arrêter rapidement», selon la même source.

S. N.

TRANSPLANTATION RENALE

Le Président mauritanien salue l'appui de l'Algérie

SUITE à la réussite de deux nouvelles transplantations rénales, réalisées par une équipe médicale algéro-mauritanienne à Nouakchott, le président de la République islamique de Mauritanie, Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, a exprimé sa profonde reconnaissance à l'Algérie pour son accompagnement et son soutien au programme national de greffe d'organes. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Santé. Lors d'une visite effectuée, avant-hier, au Centre national des maladies cardiaques de Nouakchott, le chef de l'Etat mauritanien a rencontré les deux patients ayant bénéficié, le week-end dernier, d'une greffe rénale réussie. Il a salué cet accomplissement, qu'il a qualifié de «réalisation nationale à forte portée humaine et morale», fruit d'un partenariat médical exemplaire avec l'Algérie. Ces interventions s'inscrivent dans le cadre de la troisième mission menée par le Centre hospitalo-universitaire Benflis-Touhami de Batna en Mauritanie. Sous la direction du professeur émérite Houssam Eddine Ouaghlent et de la professeure émérite Soumia Meissoum, l'équipe chirurgicale algérienne, en étroite collaboration avec ses homologues mauritaniens, a réalisé deux transplantations rénales complexes, dont l'une sur un enfant de sept ans, avec un succès total. En clôturant sa visite, Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani a assuré que le secteur de la santé restera «un axe central et une priorité

majeure» pour son gouvernement. Il a tenu à féliciter l'ensemble des médecins, chirurgiens et personnels soignants impliqués, soulignant que ces réalisations illustrent la force de la coopération fraternelle entre la Mauritanie et l'Algérie, au service de la vie et de la dignité humaine. Pour rappel, en début d'année 2024, l'Algérie et la Mauritanie ont signé un accord de coopération dans le domaine de la transplantation

d'organes, de cellules et de tissus. Ce partenariat prévoit la formation spécialisée des équipes médicales, l'organisation d'ateliers et de séminaires conjoints, ainsi que l'échange régulier d'experts et de savoir-faire, l'objectif étant de renforcer les capacités locales pour assurer une prise en charge optimale des patients et développer un programme de transplantation pérenne.

Sihem Bounabi

ARMÉE NATIONALE POPULAIRE

Inauguration du Centre de repos familial de Zemmouri

LE GÉNÉRAL de Corps d'Armée Mostafa Smaali, Commandant des Forces Terrestres, a présidé, avant-hier, au nom du Général d'Armée, Saïd Chanegriha, ministre Délégué auprès du ministre de la Défense nationale (MDN), Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), la cérémonie d'inauguration du Centre de repos familial de l'ANP, à Zemmouri en 1ère Région Militaire, indique un communiqué du MDN. «Dans le cadre du renforcement et de l'amélioration des services sociaux au profit des personnels du ministère de la Défense nationale et de leurs ayants droit, et au nom de Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre Délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, le Général de Corps d'Armée Mostafa Smaali, Commandant des Forces Terrestres, a présidé aujourd'hui lundi 11 août 2025 la

cérémonie d'inauguration du Centre de repos familial de l'ANP à Zemmouri en 1ère Région Militaire», précise la même source. La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence du Commandant de la Première Région Militaire, du Directeur Central du Service Social du ministère de la Défense nationale ainsi que des Directeurs et Chefs de Services Centraux de l'Etat-Major de l'ANP et du MDN. A l'entame, «le Général de Corps d'Armée a suivi un exposé exhaustif sur ledit Centre, avant de visiter ses différentes infrastructures, à l'instar de la résidence des hôtes, du foyer ainsi que des infrastructures sportives et récréatives. A l'issue le Général de Corps d'Armée, Commandant des Forces Terrestres a signé le livre d'or du Centre», souligne le communiqué.

S. N.